

# LE DEVOIR



Exigez  
L'Agenda!



VOL. XCI N° 71

LES SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 AVRIL 2000 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

**LES ARTS**  
**MAUDE GUÉRIN**  
**SERA LA MAGGIE DE**  
**TENNESSEE WILLIAMS**

PAGE B 3

**ÉCONOMIE**  
**RIMOUSKI: QUÉBECTEL**  
**PASSE À TELUS**

PAGE C 1

**PLAISIRS**  
**DANIEL PINARD:**  
**SAVEURS**  
**DU QUÉBEC**

PAGE C 14



**PERSPECTIVES**

## Le troisième sexe

L'homosexualité n'a pas la cote qu'en humour. Depuis un certain temps, les médias lui accordent de plus en plus d'importance. Dossier spécial du *Newsweek* le 20 mars, trois unes de quotidiens la semaine dernière, le sujet intrigue à tout le moins. Si certains soutiennent que cet intérêt permet de faire reculer les préjugés, d'autres s'en offusquent.

Plus particulièrement, les recherches sur l'homosexualité font l'objet de l'attention médiatique. Enormes tartines en page une, infographies, tableaux: rien n'est épargné pour mettre le sujet en valeur. Ces recherches veulent prouver l'existence d'une différence génétique, hormonale ou autre entre la nature d'un hétérosexuel et celle d'un homosexuel.

En 1991, un article du journal *Science* notait que la taille de l'hypothalamus était différente chez les gais. La nouvelle faisait la manchette partout à travers le pays. En 1993, une recherche de l'Institut national du cancer de Bethesda se faufilait aussi dans l'actualité. On avait trouvé le «gène gai», soit une variance dans l'un des 23 chromosomes humains. Ces recherches ont été démenties quelques années plus tard.

Cette semaine, le *National Post*, le *Toronto Star* et le *Globe and Mail* ont fait grand cas des deux dernières publications dans le domaine. Selon une étude scientifique de l'université Berkeley, parue en page 455 de la revue *Nature* (et en page une du *Star* et du *Globe*), l'orientation sexuelle d'une personne peut être «dépitée» par la seule longueur de ses doigts! Ainsi, une femme dont l'index de la main



Valérie Dufour

droite n'est pas aussi long que son annulaire risque fortement d'être lesbienne.

Dans le cas des hommes, une différence trop importante entre l'annulaire et l'index est signe d'homosexualité. De surcroît, toujours selon de réputés chercheurs, le deuxième mâle de la lignée familiale... a plus de chances d'être gai. En effet, en portant un second fils dans son ventre, une mère aura bâti une résistance à l'assaut de cellules masculines et inondera son fœtus d'anticorps anti-gars!

Le *National Inquirer* ferait-il des petits? «C'est tellement ridicule! On s'acharne à connaître la cause au lieu de mettre de l'énergie pour arrêter la marginalisation de cette réalité», lance François Béchard, directeur de la ligne

L'étude sur les doigts

«rappelle les recherches sur les Noirs, les juifs, et même sur les femmes»

Gai-Ecoute. Il note que le débat pour déterminer si l'homosexualité est innée ou influencée par l'environnement social continue d'alimenter bien des conversations.

Dans les années 40, Simone de Beauvoir avait d'ailleurs ravivé le mouvement féministe en affirmant: «On ne naît pas femme, on le devient.» Par ces mots lourds de sens, l'écrivaine et philosophe soulignait que la femme ne pouvait pas se résumer à des données physiologiques. Elle parlait plutôt d'une ontologie commune aux deux sexes. Ce raisonnement peut facilement s'étendre au «troisième sexe».

Professeur à l'Université Laval et travailleur social, Michel Dorais a consacré plusieurs articles et livres à la question. Les résultats de recherches qui tentent de trouver un fondement biologique à l'homosexualité le font sourire, car il n'y accorde aucune crédibilité. Michel Dorais relève que le corps gai a été scruté dans ses moindres recoins: l'oreille interne des lesbiennes, la longueur du pénis gai, la largeur des épaules, le cerveau, etc.

L'étude sur les doigts «nous ramène 100 ans en arrière, ça rappelle les recherches sur les Noirs, les juifs, et même sur les femmes». Le professeur croit que les résultats ne servent qu'à rassurer les gens en leur disant qu'ils sont du bon côté de la clôture et qu'ils vont y rester.

En 1991, le chercheur Simon LeVay avait démontré que l'hypothalamus des hétérosexuels est plus gros que celui des homosexuels qui, lui, est plutôt de la taille de celui d'une femme. Cette recherche a été détruite peu après parce qu'elle était truffée d'erreurs. L'échantillon était loin d'être représentatif. Il était composé de 30 hommes gais qui sont tous morts du sida.

Michel Dorais est convaincu que l'étude sur la longueur des doigts, comme toutes les autres, sera contredite d'ici un an ou deux. Pourquoi? «Parce qu'il n'y a pas de différence biologique. S'il y en avait une, on l'aurait trouvée.»

S'il a raison, pourquoi tant chercher? Et pourquoi dépenser du temps et de l'argent pour étudier la question? Et même si on finissait par déterminer hors de tout doute que l'homosexualité s'explique par un dérèglement du chromosome 14 ou par une déviation de l'arcade sourcilière droite, qu'est-ce que ça donnerait? On a plutôt besoin de recherches qui parlent de l'intégration de la différence, des souches de l'homophobie et de la complexité de l'érotisme, croient François Béchard et Michel Dorais.

VOIR PAGE A 14: SEXE

**MÉTÉO**

Montréal Québec  
Soleil et nuages. Ennuagement.  
Max: 12 Min: 2 Max: 7 Min: -3

Détails, page C 11

**INDEX**

Annonces ..... C 10 Livres ..... D 1  
Bourse ..... C 8 Le monde ..... A 9  
Les Arts ..... B 1 Les sports ..... C 12  
Avis publics ..... C 9 Montréal ..... A 8  
Économie ..... C 1 Mots croisés ..... C 11  
Éditorial ..... A 12 Politique ..... A 6

www.ledevoir.com

## L'Office de la langue française se désagrège

Comptant naguère plus de 400 employés, l'organisme n'en a plus que 200

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Face au défi de francisation des milieux de travail, le gouvernement a démissionné et il est en voie de saborder l'Office de la langue française.

Le comité de francisation de la Fédération des travailleurs du Québec en est venu à cette conclusion après avoir constaté que le gouvernement, d'une année à l'autre, a fait subir une cure d'amaigrissement draconienne à l'OLF.

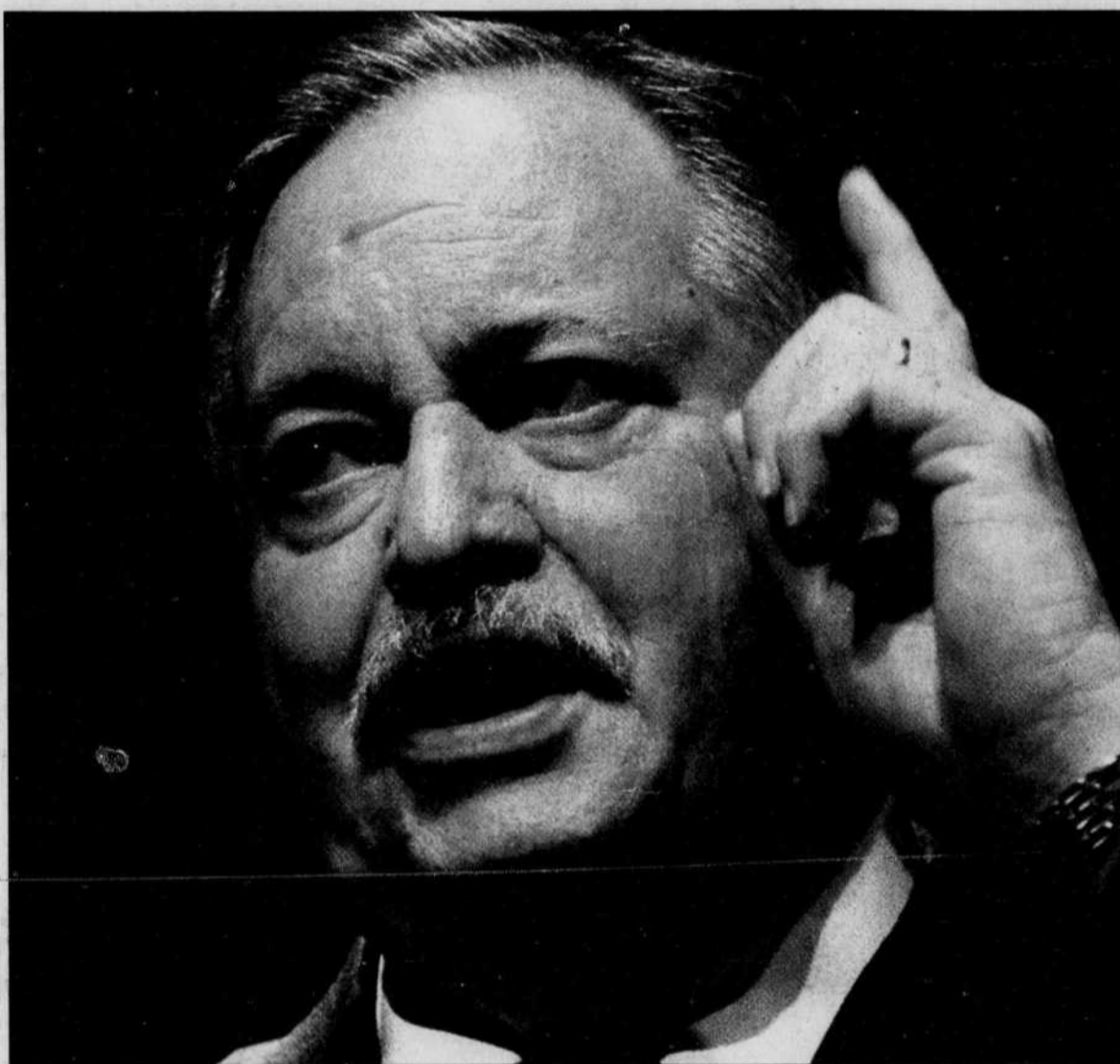
En moins de 20 ans, le gouvernement a imposé des

compressions qui ont obligé l'Office à réduire de 50 % ses effectifs, qui sont passés de 406 employés en 1981 à seulement 200 en 1999.

Sous le titre «Le français, enjeu collectif», un document

VOIR PAGE A 14: OFFICE

## Prendre sa place



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«LES GRANDES questions sont réglées par des traités internationaux, des lois internationales sont en train de se développer. [...] Chacun doit être en mesure de défendre ses intérêts. Il faut que le Québec soit là!», a déclaré l'ex-premier ministre Jacques Parizeau devant un public conquis d'avance à l'UQAM hier. Ce ne sont plus les politiques canadiennes qui intéressent désormais les Québécois mais bien les politiques internationales. Car c'est là que vont se dessiner les grandes questions du monde de demain. C'est aussi là que le Québec doit prendre sa place: sur la scène internationale. Nos informations en page A 5.

## Un poisson exotique perturbe le Richelieu

Québec savait depuis dix ans mais n'a pas réagi

L'introduction de la tanche dans le Richelieu au milieu des années 80 s'est faite en catimini, en déjouant tous les mécanismes de sécurité mis en place par les deux niveaux de gouvernement. Une histoire d'horreur mettant en scène un drôle de poisson qui n'a malheureusement rien d'un poisson d'avril.

LOUIS-GILLES FRANCEUR  
LE DEVOIR

La tanche (*Tinca tinca*), un cyprinidé (famille de la carpe) abondant dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie, a fait son apparition en 1986 au Québec, déguisé en poisson exotique d'aquarium, passant ainsi à travers les mailles de tous les filets de sécurité tendus aux frontières par le gouvernement canadien et, dans la province, par les services fauniques québécois.

La semaine dernière, un pêcheur commercial du Richelieu en a à lui seul capturé 52 dans la

même journée, racontait cette semaine au *Devoir* le biologiste Pierre Dumont, de la Société de la faune et des parcs.

Les premières captures occasionnelles des pêcheurs commerciaux dans ce cours d'eau remontent à 1994 mais il a fallu attendre septembre dernier pour que deux d'entre eux apportent des spécimens, de plus en plus nombreux, pour identification aux biologistes gouvernementaux. Un rapport a été déposé au début de mars pour confirmer la présence dans les eaux québécoises de ce mangeur de crustacés qui pourrait devenir le concurrent d'un autre amateur de moules, le chevalier

VOIR PAGE A 14: POISSON

La tanche est un poisson prolifique, d'une grande capacité d'adaptation, qui mesure 30 cm en moyenne et pèse moins d'un kilo.



SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS

**ÉCONOMIE**

## Vidéotron: bras de fer Péladeau-Chagnon

Comme on le prévoyait, la famille Chagnon a rejeté la proposition de fusion de Québecor et de la Caisse de dépôt qui lui a été transmise officiellement hier. L'offre de Rogers Communications est supérieure tant sur le plan financier que sur celui de la vision stratégique, a commenté Claude Chagnon, qui a l'intention de continuer le combat devant les tribunaux pour mener à bien la transaction amorcée avec Rogers Communications. Chez Québecor, on croit toujours pouvoir s'entendre avec les Chagnon avant ou après la décision du tribunal, et le président Pierre-Karl Péladeau s'attaque à ce défi de taille, le troisième depuis qu'il a succédé à son père à la tête de l'empire familial.

■ Nos informations en page C 1

## Stéphane Dion contre les entartistes

## La tarte à la crème tombe dans un vide juridique

Patrick «Pop Tarte» Robert et Benoît «Tartagnan» Foisy ont subi leur procès hier pour voies de fait commises au moyen de tartes à la crème, une première dans l'histoire de la justice canadienne, rendue possible grâce au ministre Stéphane Dion.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

La main droite sur une bonne vieille traduction ecclésiastique de la Bible, la main gauche fermée comme le poing de la vengeance, Stéphane Dion jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité sur l'agression à la tarte à la crème qu'il a subie aux mains de deux entartistes, Benoît Foisy et Patrick Robert, l'an dernier au Chic Resto Pop.

VOIR PAGE A 14: TARTE

**LES ACTUALITÉS**

## Pour un axe Québec-France-Allemagne

Dans une entrevue avec *Le Devoir*, le président de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), Ingo Kolboom, prêche en faveur de l'établissement d'un axe Québec-France-Allemagne. Professeur à l'université de Dresde, où il a fondé un centre d'études sur le Québec, M. Kolboom soutient que le Québec gagnerait sur tous les plans à avoir d'autres alliés que la France sur le continent européen. L'Allemagne est un candidat naturel à ce genre d'alliance, affirme-t-il, ajoutant que les Allemands seraient preneurs eux aussi. Les Allemands francophiles sont nombreux, mais ceux qui sont un peu fatigués de Paris subiraient une cure de jouvence en découvrant à Montréal une métropole franco-phonie et nord-américaine. Les Québécois doivent cependant faire l'effort de développer et d'entretenir des liens durables avec ceux qui s'intéressent à eux. L'AIEQ a été créée en 1997. Quelque 2000 universitaires, répartis dans 46 disciplines universitaires, font des études sur le Québec dans 65 pays du monde.



Ingo Kolboom

■ À lire en page A 4

## C'est l'heure du printemps!

Les oiseaux de nuit perdront une heure de bon temps ce soir et les lève-tôt ne seront pas beaucoup plus avancés que les autres demain matin... C'est que nous perdrons le vingt-quatrième d'une journée dans la nuit de samedi à dimanche. Par contre, les activités extérieures pourront s'étirer en fin d'après-midi et les lampadaires tarderont un peu à s'allumer. N'oubliez pas d'ajuster montres, horloges, radios-réveils, fours à micro-ondes, appareils vidéo et autres bidules à chiffres!

# • LES ACTUALITÉS •

Congrès de Saint-Hyacinthe

## L'ADQ s'imposera comme solution de remplacement

Mario Dumont est aussi populaire que Jean Charest, selon un sondage

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

L'Action démocratique du Québec a pour objectif à long terme de s'imposer, entre le PLQ et le PQ, comme la « coalition du changement ».

À l'issue du congrès de cette fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'ADQ se sera donné une série de nouvelles orientations politiques qui en feront un parti pluraliste, le parti de l'inclusion, estime Mario Dumont.

A son avis, les résultats du dernier sondage Léger et Léger démontrent que le Parti québécois fait du sur-place chez les francophones et que le Parti libéral est en régression chez les non-francophones.

Selon ce sondage, réalisé du 23 au 26 mars, 44,3 % des intentions de vote vont au PLQ, 42,9 % au PQ et 11,5 % à l'ADQ. Mais 50,2 % des intentions de vote des francophones vont au PQ, 35,9 % au PLQ et 12,9 % à l'ADQ.

Qui ferait le meilleur premier ministre? 39,2 % ont choi-

si Lucien Bouchard, 24 % ont opté pour Jean Charest et 23,7 % ont désigné Mario Dumont.

Entre le parti gouvernemental et celui de l'opposition officielle, le bloc des insatisfaits et des indécis prend de l'ampleur, ce qui devrait permettre à l'ADQ de devenir la solution de remplacement pour les francophones et les non-francophones, espère-t-il.

Cette tendance, il prédit qu'elle s'accroîtra sans cesse, parce qu'elle reflète le désir des Québécois de tous âges, de toutes conditions sociales et de toutes origines d'entendre parler de préoccupations rassembleuses, comme le progrès économique, l'organisation des soins de santé et l'accès au marché du travail. « Je suis convaincu que francophones comme non-francophones, jeunes comme âgés, ça pogne un peu tout le monde aux tripes. »

« Nous, ce qu'on veut, c'est recréer la coalition du changement. Ce qu'on a à l'esprit, c'est un parti pluraliste », a

insisté hier le chef de l'ADQ au cours de cet entretien avec *Le Devoir*.

La question constitutionnelle ne figure pas au menu du congrès de l'ADQ, qui l'a en quelque sorte bannie de ses délibérations. À leur dernier congrès, les adéquistes ont proclamé un moratoire de dix ans. Une décision que le chef du parti a préféré pondérer cette semaine, en faisant savoir que ce moratoire s'arrêtera avec la fin du présent mandat, à moins que les militants de la base en décident autrement.

Alors qu'il présidait la commission-jeunesse du PLQ, Mario Dumont avait fait campagne pour que les libéraux adoptent le rapport Allaire, qui fut le premier modèle de la stratégie dite du couteau sur la gorge. L'on y réclamait le rapatriement de 22 pouvoirs et, si ça ne s'était pas concrétisé en 12 mois, l'on tenait un référendum sur la souveraineté.

Depuis ce temps, le jeune leader a mis de l'eau dans son

vin. Il a commencé par biffer du programme du parti la démarche référendaire, puis il a proclamé le moratoire. Avec une position constitutionnelle aussi neutre, parviendra-t-il à attirer les francophones nationalistes au sein de sa coalition? Bien sûr, répond-il, faisant valoir que ce n'est pas le dossier constitutionnel qui fait courir les foules, mais bien davantage les programmes politiques qui proposent des solutions aux problèmes économiques et sociaux.

« L'important, pour nous, de conclure Mario Dumont, c'est de construire un rêve québécois qui se tiennent debout sans tuteur constitutionnel. C'est l'idée de bâtir une politique de l'inclusion de ton monde, de l'affirmation de ta fierté, du renforcement de ton économie. C'est un discours nationaliste, ça. »

En fin de semaine, les 500 congressistes de l'ADQ débattent de résolutions qui préconisent notamment l'allègement du rôle de l'État dans l'activité économique, l'accroissement de la place du privé dans le réseau de la santé et la mise en place de politiques visant à corriger les déficiences du système d'éducation.

**L'ADQ veut « recréer la coalition du changement », dit son chef**

Sondage

## « Je n'y crois pas », réplique Charest

L'électorat francophone boude le chef libéral

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le chef libéral Jean Charest n'accorde pas de crédibilité au sondage Léger & Léger, qui le place au dernier rang dans les intentions de vote des Québécois francophones.

Celui en qui les fédéralistes ont placé leur espoir de voir régler la question souverainiste ne croit pas être boudé par l'électorat francophone, qui semble pourtant lui préférer Lucien Bouchard et Mario Dumont.

« Je ne crois pas à ce sondage », a répété M. Charest, cinglant, lors d'un bref point de presse à la sortie du caucus des députés libéraux de l'Estrie, à Sherbrooke, hier.

Il a rappelé qu'en 1998, quatre jours avant le scrutin, un sondage SOM plaçait les libéraux 10 points derrière les péquistes. Finalement, le PLQ et le PQ terminèrent au coude à coude.

Un sondage Léger & Léger diffusé hier indique que le Parti québécois obtient 50,2 % des intentions de vote chez les francophones, contre seulement 35,9 % pour le Parti libéral.

Lorsque l'on pondère ces résultats avec ceux présumés chez les Anglo-Québécois et les communautés ethniques, le PLQ augmente son score à 44,3 %, suivi de près par le PQ qui, avec 42,9 % des votes, formerait à nouveau un gouvernement majoritaire.



Jean Charest

Lorsqu'on demande aux francophones qui ferait le meilleur premier ministre, ils choisissent Lucien Bouchard dans une proportion de 44,9 %. Mario Dumont obtient un score de 26,4 % tandis que Jean Charest est bon dernier avec 16,2% des appuis.

Le sondage montre aussi que, pour la première fois, le PLQ est plus populaire que son chef. Jean Chrétien est dans une situation similaire. Pourtant, les Québécois sont actuellement fédéralistes: 57 % voteraient NON à un référendum sur la souveraineté.

« Ce n'est donc pas un problème d'option mais de leadership », affirmait hier à la Presse canadienne, le président de Léger & Léger, Jean-Marc Léger.

Jean Charest a de graves problèmes, soutient-il, parce que « les Québécois le soupçonnent de préférer le Canada au Québec, son message sur la santé ne passe pas et il n'a pas su donner une personnalité au PLQ ».

Mais ni Pierre Paradis ni Claude Béchard ne croient que le leadership de Jean Charest sera remis en question. Le premier affirme que la popularité du gouvernement résulte du budget Landry et sera éphémère tandis que le second affirme que son chef est populaire en région.

« Les gens veulent le connaître davantage, on le constate dans nos tournées. Aux prochaines élections, il sera premier ministre », prédit le député Béchard.

Négociations territoriales

## Deux communautés innues s'opposent

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Les Innus de Mamit Innuat (est du Québec) se disent prêts à aller jusqu'en cour pour s'opposer à leurs frères de Mamuit Innuat (ouest du Québec) dans le but de protéger les intérêts des membres de cette nation autochtone. Si Mamuit Innuat va de l'avant en signant un accord avec les gouvernements fédéral et provincial en renonçant à des droits ancestraux, Mamit Innuat envisage de porter la cause devant les tribunaux au nom de l'ensemble de la nation innue.

Mamit Innuat estime pouvoir intervenir sur le territoire de Mamuit Innuat et défendre ce territoire contre les gouvernements blancs parce qu'il est la propriété de la nation innue et non seulement d'une communauté ou de communautés représentées par Mamuit Innuat.

Après une rencontre informelle, hier à Québec, avec le représentant du gouvernement, Louis Bernard, dans le cadre des négociations territoriales en cours, le porte-parole de Mamit Innuat, Guy Bellefleur, s'est dit déçu de constater l'intransigeance de Québec dans ces discussions.

« On nous dit: le train part, embarquez », lance-t-il en entrevue. « Ça ne peut pas marcher comme ça. »

De nouvelles rencontres de négociations sont tout de même prévues d'ici quelques semaines, a-t-il avoué, mais il ne voit pas comment Mamit Innuat pourrait suivre Mamuit Innuat en s'entendant avec les gouvernements provincial et fédéral sur une « approche commune » devant mener d'ici un an à une entente de principe. Ottawa, Québec et Mamuit Innuat ont convenu de poursuivre les discussions sur la base de compensations de 340 millions et d'une plus grande autonomie gouvernementale mais aussi de l'abandon du

droit de veto autochtone. Le négociateur gouvernemental Louis Bernard se dit confiant de voir se poursuivre les pourparlers avec Mamit Innuat. Il compte étudier avec ses vis-à-vis innus « la possibilité de trouver des formules » pour parler des droits ancestraux, pierre angulaire des négociations. Il souligne que le gouvernement est prêt à reconnaître certains éléments qui différencient Mamit Innuat de Mamuit Innuat, notamment le fait que le territoire innu de l'est est beaucoup plus sauvage qu'organisé, contrairement à l'ouest.

De son côté, Mamit Innuat se dit prêt à préciser les droits ancestraux des Innus au Québec mais pas tous les droits et tout en conservant le recours à un arbitre judiciaire, c'est-à-dire aux tribunaux comme moyen ultime de se défendre.

« Le ministre veut conserver son pouvoir décisionnel. En contrepartie, explique Guy Bellefleur, on doit pouvoir garder un recours nous aussi. »

Si c'était le cas, Mamit Innuat accepterait de définir certains droits ancestraux et de renoncer à un droit de veto sur le développement ultérieur du territoire. Mais pas question de tout laisser entre les mains du Québec comme Mamuit Innuat est en train de le faire, selon Mamit Innuat. M. Bellefleur dit vouloir négocier de bonne foi, mais son groupe exige le recours à un arbitre, que les négociations aboutissent à une liste de droits ou à une loi-cadre.

Il n'a pas été question du projet hydroélectrique de Churchill Falls hier à Québec. Une autre table de discussions a été établie pour discuter de ce projet de dix milliards. Québec soutient que les deux tables sont indépendantes, mais les Innus pensent qu'un accord sur Churchill Falls ne pourra survenir avant que les négociations territoriales globales ne soient terminées.



Canadien



AIR CANADA

Viser plus haut, voir plus loin

- Dès le 3 avril, le seul vol quotidien sans escale
- Double des milles Aéroplan<sup>MD</sup> ou points Canadien Plus<sup>MC\*\*</sup>
- Correspondances pratiques pour Billings, Orange County et Reno

Téléphonez à votre agent de voyages, Air Canada ou Canadien. Réservez par Internet : [www.aircanada.ca](http://www.aircanada.ca) ou [www.cdnair.ca](http://www.cdnair.ca)

\*Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 17 avril 2000. Achat sept jours à l'avance. Le premier voyage entre en vigueur le 3 avril 2000 et les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 mai 2000. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Le tarif peut différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal ; d'autres conditions s'appliquent.

\*\*Doublez vos milles Aéroplan<sup>MD</sup> ou points Canadien Plus<sup>MC\*\*</sup> sur votre premier vol aller-retour entre le 3 avril et le 31 août 2000. Applicable aux vols réguliers sans escale assurés par Air Canada. Le vol doit être un aller-retour ou être constitué de deux allers simples. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion.

Offre spéciale de lancement  
départ de Montréal  
349\$\*  
aller-retour

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Le nom de l'Alliance canadienne

### Le DGE rendra sa décision en pays réformiste

Joe Clark ne veut pas partager l'étiquette conservatrice

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Le Parti conservateur n'entend pas se laisser marcher sur les pieds: la nouvelle Alliance canadienne de Preston Manning devra se trouver un autre nom officiel parce que le vocable «conservateur» appartient aux troupes de Joe Clark et à personne d'autre.

Le Parti conservateur a déposé hier midi un avis auprès du Directeur général des élections (DGE), Jean-Pierre Kingsley, lui demandant de refuser la formule d'Alliance réformiste conservatrice canadienne comme nom officiel du nouveau parti fédéral. Le mot «conservatrice» (en anglais «conservative», comme dans Progressive Conservative Party) appartient au Parti conservateur, fait-on valoir, et l'accorder à une autre formation politique créerait de la confusion chez les électeurs.

Au bureau du DGE, on a indiqué que M. Kingsley rendra sa décision demain, à Calgary, «par pure courtoisie». C'est en effet dans cette ville, a-t-on expliqué, que se trouve le siège social de feu le Reform Party, des cendres duquel est née l'Alliance.

L'Alliance canadienne a également déposé un mémoire au DGE dans lequel elle dit espérer que le nom officiel sera approuvé, tout comme le peu connu Parti de l'action canadienne.

En conférence de presse, le député

conservateur Peter MacKay a expliqué que «l'imitation peut être un geste flatteur, mais la réaction de notre parti démontre clairement que nous n'apprécions pas cette tentative du Parti réformiste de s'approprier la cote d'estime qui accompagne notre raison sociale en donnant l'impression qu'il existe un lien entre nos deux partis alors que ce n'est absolument pas le cas».

Joe Clark a refusé de fonder son parti avec le Reform dans une tentative d'unir les partis de droite du pays.



Jean-Pierre Kingsley

Les conservateurs allèguent que le nom d'Alliance réformiste conservatrice canadienne a été choisi précisément en vue de l'adapter selon les régions du pays où le parti fera campagne. L'Alliance, pré-dit-on, insistera sur sa moitié «conservatrice» dans certaines régions du

Canada où les conservateurs sont généralement mieux accueillis, comme le Québec et les Maritimes, et sur sa moitié «réformiste» dans les régions de l'Ouest où ce parti a ses assises.

Le vice-président du Parti conservateur, Jacques Léger, n'a pas voulu discuter des mesures que les conservateurs prendraient pour faire valoir leur point de vue advenant une décision du DGE qui leur serait défavorable. «Nos discussions avec nos avocats ne sont pas terminées. Mais si nous échouons [auprès du DGE], nous considérerons d'autres avenues. Toutes les options légales sont envisageables», y compris une demande d'injonction devant les tribunaux.

La réunion fédérale-provinciale des ministres de la Santé était à peine terminée hier, à Toronto, que le premier ministre Jean Chrétien faisait savoir qu'il ne se laisserait pas presser par l'appel unanime des provinces en faveur d'un réinvestissement immédiat dans le système de santé. Le refus de bouger d'Ottawa n'a pas brisé le front commun provincial mais a mis en lumière certaines faiblesses.

MANON CORNELLIER  
LE DEVOIR

Toronto — Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas attendu qu'on lui fasse rapport sur la réunion des ministres fédéral et provinciaux de la Santé pour faire savoir qu'il ne prendrait pas de décision financière précipitée et qu'il ne changerait rien à son échéancier devant conduire à la tenue d'une conférence des premiers ministres.

«Nous devons trouver de nouvelles façons de faire et nous devons discuter pour travailler ensemble. Demander seulement de l'argent n'est pas la solution», a-t-il dit hier au cours d'une visite à Sydney (Nouvelle-Ecosse).

«Examinons les faits. Si quelques provinces ont de meilleures façons de faire que d'autres, nous arriverons à un plan. Nous voulons résoudre ce problème», a-t-il ajouté.

Il a précisé qu'il voulait toujours que les ministres de la Santé se rencontrent de nouveau, ce qu'on planifiait de faire en mai, et qu'ils fassent rapport en juin sur un éventuel plan d'action que pourraient ensuite étudier les premiers ministres. M. Chrétien a toujours évoqué la possibilité d'une rencontre à l'automne.

M. Chrétien a tenu ces propos moins de deux heures après la conclusion de la réunion des ministres de la Santé à Toronto. Ils suivaient de peu les

Santé

### Chrétien refuse de se laisser bousculer

La rencontre des premiers ministres attendra au mois d'août

La rencontre n'était «que le début d'un processus qui prendra du temps». Le ministre fédéral ne s'est pas prononcé sur la pertinence d'une rencontre rapide des premiers ministres mais a laissé entendre qu'elle pourrait avoir lieu plus tôt. «Le premier ministre a suggéré que les premiers ministres se rencontrent cet automne. Je crois qu'on respectera cet échéancier, on pourrait même peut-être faire mieux.»

Les provinces, qui venaient à cette rencontre dans l'espoir de recevoir un

signal d'Ottawa, sont reparties bredouilles, ce qui les a amenées à émettre une déclaration commune dans laquelle elles disent «que le gouvernement fédéral doit au minimum rétablir immédiatement le [TSC] au niveau de 1994-95, tout en prévoyant un facteur d'indexation annuel».

Ce front commun a toutefois laissé voir ses premiers points faibles. Les ministres

néo-démocrates de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ont montré une ouverture à l'endroit du ministre fédéral Allan Rock. «Je vais recommander à mon premier ministre que nous établissons un plan d'action pour faire face aux enjeux auxquels nous serons confrontés au cours des prochaines années, que nous devons nous asseoir avec le gouvernement fédéral pour parler de choses comme l'assurance-médicaments, les infra-

structures, la santé autochtone. Il faut un plan d'action pour faire ça», a déclaré Mike Farnworth, de la Colombie-Britannique.

Patricia Atkinson, de la Saskatchewan, a renchéri. «Mon message à M. Rock est que la Saskatchewan est intéressée à coopérer de toutes les manières nécessaires pour assurer le maintien d'un système de santé public.» M. Farnworth a précisé que cela ne diminuait en rien l'urgence de restaurer le TSC. Cependant, dit-il, il ne faut pas en faire un obstacle à la discussion.

Le fédéral semble toutefois poser l'obstacle inverse. «Nous sommes prêts à nous engager à mettre plus d'argent mais, comme le premier ministre l'a dit, cela doit servir à soutenir un plan à long terme destiné à assurer le maintien du système de santé. C'est la clé», a répété M. Rock. Il a précisé qu'il ne songeait pas à de nouveaux programmes, ni à une ingérence dans la gestion courante ou les affaires des provinces. «Je parle de développer un cadre de priorités communes sur le renouvellement du système de santé», ce dont les provinces ont refusé de discuter, a indiqué Mme Marois.

Il a reconnu que les provinces avaient fait et faisaient encore beaucoup de réformes et n'a pu expliquer pourquoi il ressentait le besoin, à ce moment-ci, de s'y associer, après des années passées à l'écart. Il a nié vouloir faire coïncider une annonce avec la prochaine élection fédérale.



Allan Rock

EN BREF

#### Saoul mais prudent

(Le Devoir) — Une recherche de l'Université de Waterloo sur la consommation d'alcool et les pratiques sexuelles à risque révèle des résultats pour le moins étonnants. Selon cette étude, les gens qui boivent quelques verres au cours d'une soirée deviennent plus enclin à utiliser le condom que ceux qui restent sobres. Pour mesurer l'effet de l'alcool sur le jugement humain, les enquêteurs ont effectué deux tests distincts. Ils divisaient un groupe en deux, le premier recevait de l'information (un tract ou un vidéo) sur les pratiques

sexuelles sécuritaires et le second sur les raisons qui excusent un comportement sexuel à risque. Plus tard en soirée, un questionnaire et un alcootest étaient administrés aux participants. Malgré leur état d'ivresse, les consommateurs d'alcool étaient beaucoup moins portés à des comportements risqués que leurs homologues sobres. Les chercheurs croient ainsi prouver que les messages d'avertissement sous diverses formes sont efficaces et que la nonchalance associée à l'ivresse est surévaluée. Selon les scientifiques, cette forme d'intervention permettrait de réduire les comportements à risque.

**Lionel MENEY**

**Dictionnaire québécois français**

1920 pages - 60 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 832-1181

Pour mieux se comprendre entre francophones.

En vente dans toutes les librairies

**Laurent Dubé**

**Le chasseur de vent**

contes, fables et fariboles

L'auteur a réuni les tableaux qui se bousculaient dans sa tête depuis plus de quarante ans. Dans cette gerbe de contes, de fables et de fariboles, on retrouve à la fois l'écho de son Bas-du-Fleuve natal, la sagesse du Juge et le charme de l'île d'Orléans dont il est adoptif.

SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

Les Éditions Histoire Vivante

**UN LIVRE SUR VOUS**

ou sur votre entreprise

Des souvenirs qui traverseront les époques

Quel beau cadeau à offrir à ses parents... ou à ses enfants

Depuis 1979

Téléphonez-nous pour obtenir un dépliant sans obligation de votre part

(450) 458-1635

www.cloxt.com/histoire-vivante

Ordinaire **77.9**

Beau temps pour les **TDI**

Grâce au moteur turbo diesel à injection directe, les Volkswagen TDI 2000 sont les voitures à énergie unique qui consomment le moins de carburant au Canada.\*

Voilà enfin une bonne nouvelle.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

quebec.vw.com

\*Manuelle 5 vitesses, 4,4 L/100 km sur route, 5,6 L/100 km en ville. Guide de consommation de carburant de Transports Canada. Le prix indiqué sur l'affiche n'est pas nécessairement celui en vigueur présentement.

• LES ACTUALITÉS •

Sondages

# Le Bloc québécois dit ne pas craindre Paul Martin

ALEXANDRE SIROIS  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois ne craint pas la venue éventuelle du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, à la tête du Parti libéral du Canada.

C'est ce qu'a affirmé hier le député bloquiste de Rimouski-Mitis, Suzanne Tremblay, invitée à commenter un récent sondage indiquant que les libéraux pourraient rassembler la majorité de comtés au Québec avec Paul Martin à leur tête.

Ce sondage révélait que, avec Martin comme chef, les libéraux récolteraient 54,3 % des votes au Québec, contre 35,2 % pour le Bloc. L'avance des libéraux serait nettement plus mince si M. Chrétien reste en poste, tel que prévu. Les libéraux obtiendraient alors 45,4 % des voix au Québec, contre 41 % pour les bloquistes.

Réalisé par la firme Léger et Léger pour le compte du *Journal de Montréal* et du quotidien torontois *The Globe and Mail*, le sondage a été rendu public hier.

«Si M. Martin devient le chef, ça ne nous fait absolument pas peur. On l'attend de pied ferme. On a de très bons dossiers pour faire comprendre à la population que Martin, Chrétien, ou n'importe qui... le bilan du Parti libéral est tellement mauvais qu'il va avoir à en payer le prix, quel que soit le chef», a dit Mme Tremblay.

«Notre équipe de députés est extraordinairement prête à prendre le terrain [...] pour aller expliquer le plus possible aux entrepreneurs, à la population,

aux pauvres, aux démunis, aux femmes, aux jeunes... à tout le monde que le Parti libéral a massacré depuis 1993», a ajouté la députée.

Se méfier

Mme Tremblay a par ailleurs indiqué qu'il fallait se méfier des sondages. «Rappelez-vous le capitaine Canada, Jean Charest, qu'on avait envoyé sauver le Québec. Il avait 20 points d'avance [à l'époque]. Le sondage [Léger et Léger] le met 16 points derrière M. Bouchard!», a lancé la députée.

«C'est une chose d'être un ministre quelque part dans un Parlement, c'en est une autre d'être un chef et de faire une campagne électorale», a-t-elle déclaré, soulignant que l'arrivée de Paul Martin à la tête des libéraux était purement hypothétique: «Paul Martin est toujours ministre des Finances au moment où on se parle.»

Le ministre fédéral des Transports, David Collenette, reconnu pour être un allié de M. Chrétien, a pour sa part rappelé que d'autres sondages, publiés récemment, ne donnaient pas le même son de cloche. «Le fait est que M. Chrétien est très populaire, que le Parti libéral est assez populaire, et je ne suis pas prêt à [comparer] un sondage à un autre. Mais comme vous le savez, au congrès libéral, nous avons appuyé fortement [le leadership de notre chef]», a-t-il dit.

«Nous avons un grand chef, M. Chrétien, qui est très populaire à travers le Canada, y compris au Québec, a soutenu M. Collenette. Et je suis sûr qu'il y aura une autre victoire dans la prochaine élection fédérale, surtout dans la province de Québec.»

Association libérale fédérale de Berthier-Montcalm

## Démission du président

Trois-Rivières (PC) — Après avoir ouvertement réclané le départ de Jean Chrétien au profit de Paul Martin à la tête du Parti libéral fédéral, le président de l'association libérale de la circonscription de Berthier-Montcalm, Louis Sylvestre, a annoncé mercredi dernier qu'il démissionnait de ses fonctions lors d'une rencontre impliquant une vingtaine d'homologues des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

«Il faut tourner la page pour que les associations préparent le terrain à la prochaine élection et on me donne l'impression de rentrer dans les rangs», a commenté hier, au quotidien *Le Nouvelliste*,

le ministre fédéral Alfonso Gagliano, organisateur en chef pour le Parti libéral du Canada (PLC) au Québec.

Même s'il a évoqué la question du leadership au PLC pour expliquer le récent sondage favorisant le ministre des Finances Paul Martin dans la prochaine bataille électorale, M. Gagliano se défend bien d'éteindre des feux en sol québécois. «M. Chrétien est le chef, il est bien en selle, les troupes sont derrière lui et il va même augmenter sa majorité dans son comté», affirme le député de Saint-Léonard-Saint-Michel, qui applaudit l'opposition pour avoir tellement fait connaître les réalisations du premier ministre dans Saint-Maurice.

MICHEL VENNE  
LE DEVOIR

Le Québec aurait tout à gagner à développer des liens étroits avec d'autres alliés que la France en Europe, notamment avec l'Allemagne. C'est du moins le conseil que donne le président de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), Ingo Kolboom, lui-même Allemand francophile et amoureux du Québec depuis qu'il y a mis les pieds il y a une dizaine d'années.

Professeur à l'Université de Dresde, où il a fondé un centre d'études sur le Québec, M. Kolboom soutient que la relation entre le Québec et l'Allemagne est déjà sous-estimée dans son état actuel. Selon lui, l'Allemagne est, après les États-Unis et alternant avec la Grande-Bretagne, le deuxième partenaire commercial du Québec. Cette relation pourrait être développée avec profit dans l'avenir, l'Allemagne pouvant devenir pour nous, via Berlin, une voie d'accès à l'Europe centrale et orientale.

L'avantage pour le Québec ne serait pas seulement économique mais aussi culturel et politique, fait remarquer ce romaniste qui a dirigé en 1998 un ouvrage collectif sur les «enjeux identitaires d'une Francophonie lointaine», *Le Québec: Société et cultures*, aux presses de l'Université de Dresde. M. Kolboom s'approprie d'ailleurs à publier dans son pays une anthologie de la littérature québécoise pour la période 1960-2000.

Le Québec, note-t-il, se bat avec la France au sein de la Francophonie pour la diversité culturelle et contre l'hégémonie américaine. Pour gagner ce combat, ne faudrait-il pas que la Francophonie ait des alliés? «En tant que germanophone francophile, dit-il, je regrette que la Francophonie ne s'intéresse point aux partenaires germanophones qui représentent, en Europe, le plus grand nombre de locuteurs (110 millions, soit autant que le total de francophones dans le monde) et dont l'alliance serait un pilier de premier ordre pour le combat en faveur de la pluralité des cultures.»

Coopération triangulaire

M. Kolboom fait remarquer que la Francophonie admet déjà à sa table l'Albanie, la Bulgarie et la Pologne. Il reste à reconnaître le potentiel francisant en Allemagne. Le lien entre l'Allemagne et la Francophonie existe via la France. Mais cette relation bilatérale gagnerait à s'élargir en particulier au Québec dans le cadre d'une coopération triangulaire, un axe Québec-France-Allemagne.

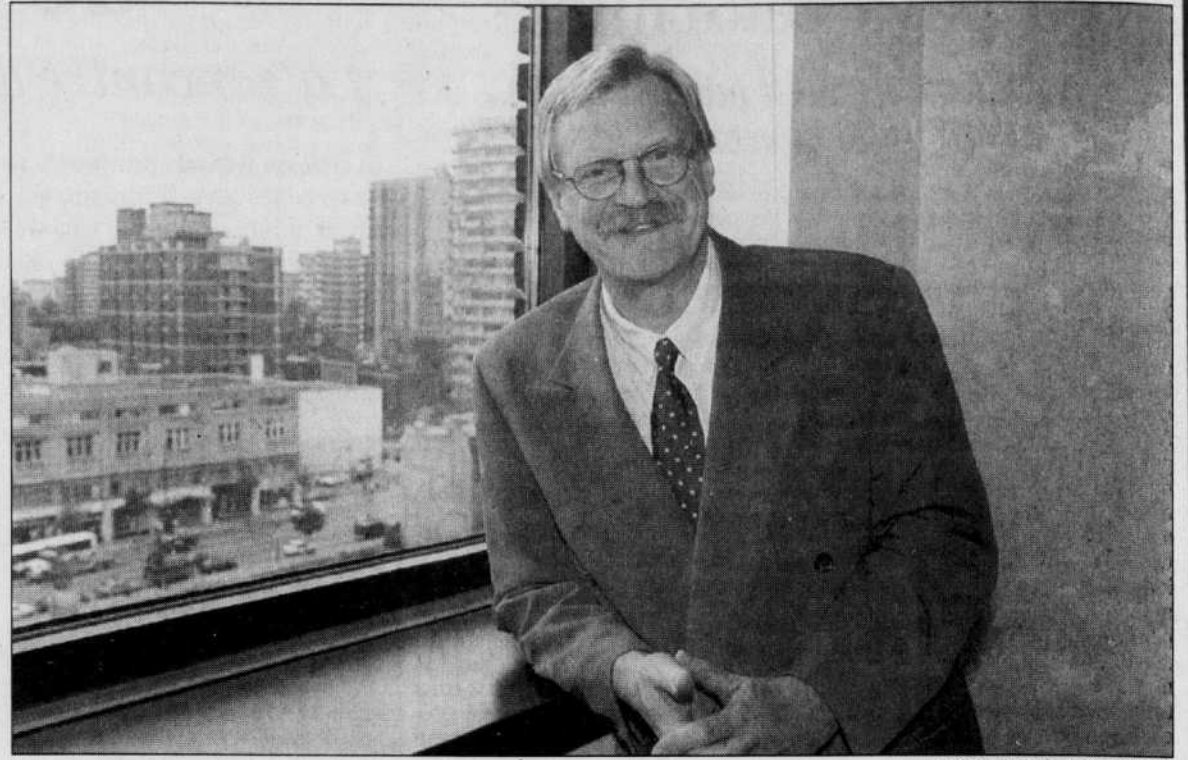
M. Kolboom, un québécois avoué et militant, croit qu'il est possible de construire cette relation triangulaire en appuyant sur l'axe franco-allemand qui domine la construction européenne depuis ses débuts.

Lui-même titulaire de la chaire pour les études de la France, des rela-

Relations internationales

# En Europe, le Québec n'a pas que la France pour alliée

Le président de l'AIEQ, Ingo Kolboom, prêche pour un axe Québec-France-Allemagne



PASCALLE SIMARD LE DEVOIR  
Le président de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), Ingo Kolboom, lui-même Allemand francophile et amoureux du Québec.

tions franco-allemandes et de la Francophonie à Dresde, il a constaté que «l'intérêt des Allemands pour la France s'ouvre facilement au Québec, et ce malgré une incompréhension répandue au sujet des questions liées à l'autonomie ou à la souveraineté du Québec.»

Sept universités allemandes et autrichiennes disposent déjà d'un centre d'études québécoises, en plus des centres d'études canadiennes existants, relate-t-il, en soulignant fièrement qu'il n'existe que deux centres d'études québécoises en France.

«Les Allemands seraient preneurs» d'une relation plus intense avec le Québec, selon le président de l'AIEQ, qui nous fait une petite leçon au passage: «Pourquoi les Québécois qui se plaignent tant de l'incompréhension du reste du monde négligent tant de développer des relations constructives et suivies avec ceux qui s'intéressent à lui?»

Le Québec pourrait en outre profiter d'une certaine «usage» franco-allemande pour stimuler l'attention à son égard. «Le long travail de coopération franco-allemande a fini par produire ses notables, ses rites et ses fatigues, explique-t-il. La France, pays voisin, est devenu un voisin normal. Tout Allemand francophile, mais un peu fatigué de Paris, risque de vivre une véritable cure de rajeunissement en découvrant une métropole francophone et nord-américaine comme Montréal ainsi que la richesse

de la culture québécoise, car cette dernière n'est pas transmise suffisamment en Europe et en France même.»

Un réaliste

M. Kolboom est aussi un réaliste sur le plan politique. «Parlons prudemment d'une coopération formelle avec le gouvernement fédéral allemand qui sent trop facilement la pression de son homologue canadien. Mais le niveau régional est un terreau fertile. Avec ses 16 landers, dont trois États libres et deux villes ahanséatiques libres, les Allemands disposent peut-être d'un potentiel plus grand de compréhension du désir d'autonomie québécoise que le falcobinisme français qui a instauré une république une et indivisible au détriment des cultures distinctes en Bretagne, en Occitanie, en Alsace ou en Corse», dit-il.

Bien qu'il ne veuille aucunement se mêler de nos débats constitutionnels («Je m'en fous que le Québec soit souverain ou non»), M. Kolboom fait remarquer qu'au lendemain d'un vote positif pour la souveraineté, le gouvernement du Québec serait en meilleure posture s'il pouvait compter, à la table du G7, sur plus d'un pays allié lors des discussions sur la reconnaissance internationale d'un nouvel État.

Pendant 25 ans, le Québec avait une délégation générale à Düsseldorf, qui fut abruptement fermée pour cause de restrictions budgétaires en avril 1996. L'année suivante,

Québec annonçait l'ouverture d'un bureau à Munich, en Bavière.

M. Kolboom est devenu président de l'Association internationale des études québécoises il y a un an maintenant, prenant la relève du président-fondateur, l'ancien recteur de l'UQAM, Claude Corbo. En plus d'être professeur à Dresde, M. Kolboom est membre du Haut Conseil culturel franco-allemand, membre de l'Académie des sciences de New York et Directeur du Centre de recherches franco-canadiennes/Québec-Saxe. Il vient d'être nommé professeur associé en histoire à l'Université de Montréal.

L'AIEQ a été fondée en mai 1997. Son objectif est de mettre en réseau tous ceux et celles qui s'intéressent à la société québécoise, à son histoire, à son évolution et à son développement, et ce, dans l'ensemble des disciplines universitaires. L'AIEQ a dénombré près de 2000 «québécois» dans 65 pays, dont le Japon, le Brésil, l'Australie et la Russie, répartis au sein de 46 disciplines, de l'administration publique à la géographie (le plus fort contingent formé de 400 chercheurs se spécialise en littérature). Le quart sont basés au Québec même. Quelque 500 d'entre eux sont membres en règle de l'association. Il existe plus de 117 centres d'études sur le Québec répartis dans 41 pays.

L'AIEQ jouit d'une subvention annuelle de 130 000 \$ du gouvernement du Québec. Sa prochaine assemblée annuelle a lieu à Edimbourg le 4 mai, où elle organise un colloque comparatif Ecosse-Québec. Site Internet: [www.aieq.qc.ca](http://www.aieq.qc.ca).

2000  
universitaires  
font  
des études  
sur  
le Québec  
à travers  
le monde

Tribunaux

## Des causes moins nombreuses, mais plus complexes

Au Canada, on a noté une baisse de 11,5 %

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes entendent chaque année un moins grand nombre de causes, mais comme elles sont de plus en plus complexes, le système judiciaire doit faire face à une demande crois-

sante de ressources. Une étude que Statistique Canada a rendue publique hier indique que les tribunaux de juridiction criminelle dans tous les secteurs de compétence, à l'exception de la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et la Manitoba, ont traité l'an dernier 394 884 causes, une baisse de 11,5 % par

rapport à 1994-95. Ces causes portaient 840 539 accusations, un chiffre en baisse de 4,3 % pour la même période.

Les données démontrent que les causes sont cependant devenues plus complexes. En 1998-99, environ 30 % des causes ont nécessité au moins six audiences avant d'être réglées, comparativement à 23 % cinq ans plus tôt.

L'an dernier, les causes comportant plus d'une accusation représentaient 47 % de toutes les causes, comparativement à 44 % en 1994-95. Elles ont demandé 5,2 audiences devant un tribunal avant d'être réglées, par rapport à 4,3 cinq ans plus tôt.

«Ces changements en ce qui a trait à la complexité des causes portent à croire [...] que la demande de ressources judiciaires s'est accrue», indique l'agence fédérale.

La durée médiane des peines d'emprisonnement est passée de 30 jours en 1994-95 à 45 jours en 1998-99. Les plus fortes augmentations ont été observées pour les voies de fait, l'agression sexuelle, le viol et l'homicide involontaire.

Les crimes contre les biens, comme le vol, ont représenté l'an dernier 26 % de toutes les causes et ont été commis en grande partie par des personnes âgées de 18 à 24 ans. Les personnes âgées de 25 à 34 ans représentaient la proportion la plus élevée des causes de crimes contre la personne; qui comptait pour 21 % des causes.

Les tribunaux ont imposé une peine de probation dans 42 % des condamnations, une amende dans 40 % et une peine d'emprisonnement dans 35 % des cas.

Les crimes  
contre les  
biens ont  
représenté  
l'an dernier  
26 % de  
toutes les  
causes

Le Centre McGill d'études sur le vieillissement vous invite à une  
CONFÉRENCE PUBLIQUE le dimanche 2 avril 2000 initiée  
« Remédier au vieillissement de l'œil : tout sur la prévention et le traitement des cataractes, du glaucome et de la vision double »  
Conférencière:  
**Dr Francine Mathieu-Millaire**, neuro-ophtalmologue, Centre d'ophtalmologie Michel Mathieu  
Endroit:  
**HÔTEL DELTA MONTRÉAL**  
450, rue Sherbrooke ouest (475, rue Président-Kennedy) métro McGill Collège  
Heure:  
de 14h à 16h  
Entrée:  
Libre (café et thé seront servis)  
Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (514) 766-2010  
Commanditée en partie par: **Delta Montréal**

Invitation à la pratique du  
**ZEN**  
**CENTRE ZEN DE MONTRÉAL**  
10 851, rue Saint-Hubert (métro Henri-Bourassa)  
**ATELIERS D'INTRODUCTION**  
par ALBERT LOW, maître et directeur du Centre  
Samedi, 15 avril de 9h00 à 14h30  
Réservations : (514) 384-8645  
Courriel : zenlow@aei.ca  
Http:www.aei.ca/-zenlow  
Coût : 50,00 \$ (25,00 \$ étudiants et aînés)

Après Vidéotron, iront-ils jusqu'à fusionner le Québec ?  
Conférence Pour une économie au service des citoyens  
La démocratie d'entreprise  
avec Yves Michaud  
Le Robin des banques  
le 5 avril, à 19h15  
Au Centre St-Pierre  
salle Marcel-Pepin  
Entrée libre  
information: 524-3561, poste 420  
**Centre St-Pierre**

**LE CANCER, UNE QUESTION DE VIES**  
En avril, le cancer on en parle.  
JOURNÉE PORTES OUVERTES  
26 avril 2000 de 9 h à 17 h  
2075, RUE DE CHAMPLAIN, MONTRÉAL  
(514) 527-2194  
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER  
[www.fqc.qc.ca](http://www.fqc.qc.ca) 1 800 363-0063

# • POLITIQUE •

«Vive le Québec libre!»

## De Gaulle avait préparé son coup

La preuve est faite: le cri du balcon était un geste préparé de longue main

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT  
DU DEVOIR À PARIS

On s'en doutait mais on en a maintenant la preuve irréfutable. Le «Vive le Québec libre!» n'était pas une fanfare improvisée ou le fruit d'un soudain emballement motivé par l'atmosphère et les circonstances. En 1967, le général de Gaulle avait mûrement préparé son geste. Il venait au Québec pour frapper un grand coup. Certainement pas pour fêter le centenaire de la fédération canadienne.

La preuve s'étale sur 80 pages dans le troisième tome de *C'était de Gaulle* (Fayard). L'ancien ministre Alain Peyrefitte y a consacré avant de mourir les interventions du général au conseil des ministres et certains entretiens personnels. On y découvre un de Gaulle indépendantiste depuis au moins 1961. Ce n'est pas par hasard si, cette même année, il reçoit le premier ministre Jean Lesage avec tous les honneurs dus au chef d'un État souverain. Le 24 avril 1963, quatre ans avant son voyage, il dit: «Un jour ou l'autre, le Québec sera libre.»

«L'appel à la liberté du 24 juin [à l'hôtel de ville de Montréal] n'était pas plus improvisé que l'appel à la résistance du 18 juin [1940], écrit Peyrefitte. «C'était le résultat d'une longue réflexion, transformée en résolution inébranlable.»

Ces textes enfin publiés ne surprennent pas ceux qui ont entouré de Gaulle au cours de ces années. «Tous les témoignages convergent maintenant pour dire que le geste de De Gaulle était mûrement réfléchi», dit Henri Réthoré, ancien consul général de la France à Québec. «Pour la première fois, c'est de Gaulle lui-même qui le dit.»

Mme lui-même qui le dit. De Gaulle son de cloche chez Bernard Dorin, qui avait préparé les dossiers qu'a consultés le général avant sa visite. «De Gaulle avait ces mots dans sa poche avant de partir, mais il ne les aurait pas prononcés si l'accueil n'avait pas été exceptionnel.»

En août 1963, de Gaulle sait déjà qu'il ira au Québec en 1967. Ce ne sera pas pour fêter le centenaire de la Confédération, «comme le voudraient les Anglais et les fédéraux». En 1967, s'il hésite un instant à s'y rendre, c'est qu'il sait trop ce qu'il y ferait. Pour lui, le Québec est devenu «une marmite en ébullition». Et puis, «vous me voyez traverser l'Atlantique pour aller à la foire?»

Avec Jacques Cartier

Pour de Gaulle, le Canada n'est pas né en 1867 mais avec Jacques Cartier. Tout son voyage sera organisé en fonction de cette symbolique. En février 1967, il décide de traverser l'Atlantique sur *Le Colbert*, histoire d'éviter Ottawa. La décision est gardée secrète pour ne pas provoquer de «cla-

sh», écrit Peyrefitte. «Si j'y vais, ce sera pour faire l'histoire», dit le général.

Avec le livre d'Alain Peyrefitte, on ne se surprend plus de constater que deux mois avant l'événement, il n'y avait que des drapeaux québécois à l'aéroport lors de la visite de Daniel Johnson à Paris en mai. De Gaulle reçoit Johnson en chef d'État alors qu'il refuse de voir le gouverneur général, Georges Vanier. Selon Peyrefitte, Johnson ne cherche pas à freiner de Gaulle. Il veut au contraire utiliser cette visite pour «négocier de nouvelles relations avec le Canada anglais».

«L'appel à la liberté du 24 juin [à l'hôtel de ville de Montréal] n'était pas plus improvisé que l'appel à la résistance du 18 juin [1940]»

Trente-trois ans plus tard, Peyrefitte se demande comment «le monde journalistico-politique» a fait pour ne rien appréhender. Il reconstruit par ailleurs que de Gaulle s'est complètement trompé sur l'état d'esprit des Français qui, à l'époque, «se moquent éperdument du Québec». De Gaulle n'aurait pas su non plus que les mots prononcés au balcon étaient un slogan du RIN.

Plus généralement, Alain Peyrefitte explique que de Gaulle ne croyait pas aux fédérations créées par les Britanniques pendant la décolonisation. Ces «fédérations à la gomme» étaient vouées, selon lui, à se désagréger, comme celles d'Aden, de l'Inde, de la Rhodésie, de l'Afrique orientale, etc.

Des arrangements

De Gaulle croyait par contre qu'une confédération à l'europpéenne devait unir les provinces anglophones et le Québec. L'indépendance, dit-il, «n'exclut pas des arrangements locaux, un marché commun ou autres procédés». Le général favorisait un tel arrangement pour éviter l'absorption du Canada par les États-Unis.

On le sait, de Gaulle resta longtemps isolé sur la question du Québec. Son principal opposant fut son premier ministre, Georges Pompidou, pour qui l'engagement du général pour le Québec était une «folie gratuite». Même opinion chez son ministre des Affaires étrangères, Couve de Murville: «Le général cherche l'éclat. Il se trompe.»

Dans les années qui précèdent la visite, les ministres québécois ne sont pas tous reçus avec les honneurs. En 1965, celui de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, est sommé de remplir une fiche avant de rencontrer le ministre de la Coopération. Ce dernier dit que les Canadiens français «parlent joual et dégradent le français des Africains. Pourquoi ne les envoyez-vous pas en Afrique anglophone?»

Le général aura plus tard des mots assez durs envers Daniel Johnson, qui souhaite calmer le jeu après le coup de l'hôtel de ville. «Un vrai chef aurait aussitôt tiré parti du succès. [...] C'est un politicien de province.» On sent là toute la philosophie du personnage, qui aimait répéter qu'«on ne fait avancer l'histoire qu'à coups de bottes».

La Révolution tranquille: 40 ans plus tard....

## Parizeau défend la place du Québec à l'heure de la mondialisation

Pour la première fois de son histoire, le Québec n'est plus en retard. Au contraire, il est en avance. Dans le monde nouveau qui se profile, chaque nation veut avoir son mot à dire à l'échelle mondiale, et le Québec veut aussi y être. Le Québec doit y être. Voilà, 40 ans après la Révolution tranquille, où en est le projet souverainiste.

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

«Le Québec n'est pas un atterré comme on nous l'a répété pendant 20 ans. Le Québec est devenu un précurseur!», a lancé hier Jacques Parizeau à l'UQAM. La salle est comble, les applaudissements fusent, c'est l'ovation. L'ancien premier ministre est en terrain conquis.

La mondialisation est la nouvelle réalité de l'heure, a-t-il rappelé dans un discours traitant de l'état du projet souverainiste prononcé hier dans le cadre du colloque La Révolution tranquille: 40 ans plus tard.... C'est une réalité palpable qui engage de véritables débats de société. La culture, l'environnement, les questions sociales, la propriété intellectuelle, toutes ces questions se discutent désormais à l'échelle internationale. Ainsi, chaque nation, que l'on peut définir comme un «contexte culturel au sens large et de langue», doit avoir sa place à l'échelle mondiale pour y défendre ses intérêts. «Dans la mesure où un système de droit s'établit [à l'échelle internationale], chacun doit être en mesure de défendre ses intérêts. Il faut que le Québec soit là», a déclaré Jacques Parizeau.

Poursuivant son raisonnement, M. Parizeau a rappelé que d'importantes questions se posent aujourd'hui. Est-ce que le monde va être mené par quelques grandes entreprises? L'informatique est-elle le nouveau langage universel? Est-ce que la culture peut être protégée par un organisme commercial?

Un cul-de-sac

Face à ces grandes questions, «pour les Québécois, le Canada est un cul-de-sac». Pourquoi? «On ne pourra rien faire sur la scène internationale en passant par le Canada parce que le Canada ne le veut pas, et nous, on en a besoin». Pire, selon Jacques Parizeau, par rapport aux grands débats sociaux qui se dessinent à l'échelle mondiale, les questions politiques nationales prennent un air dérisoire. «Le Canada cesse d'être au centre de la scène pour les Québécois. Il devient difficile d'intéresser les Québécois aux initiatives politiques du Canada.» À un public complice, il a lancé: «Le projet C-20 [sur la clarté de la question référendaire], ça vous excite? «C'est ridicule», a-t-il poursuivi, répondant lui-même à la question.

Bref, dans un monde «mondialisé» où les grandes décisions se prennent désormais à l'échelle internationale, chaque nation doit être représentée afin de pouvoir défendre ses visions. La lutte des souverainistes québécois est même un modèle pour nombre d'autres pays aux prises avec une ou plusieurs nations, a-t-il rappelé, notamment en Écosse, en Slovaquie, en Belgique, où «il faut voir le nombre de références au Québec dans ces pays».

Est-ce à dire qu'il faille laisser l'économie se mondialiser les yeux fermés? «Non, pas du tout. Nous commençons à comprendre que dans ce monde sans barrières [...], il n'est pas indifférent de savoir où sont les centres de décision.» Citant l'exemple de Vidéotron, il a révélé sans grande surprise qu'il favorisait bien davantage la proposition d'acquisition de la Caisse de dépôt et placement du Québec à celle de Rogers Communications. «pour des raisons d'identité culturelle et [...] de sens commun». Loin de laisser l'économie libre à tout prix, il a insisté sur le fait qu'«il y a des leviers, dans une économie, à surveiller. Il faut appliquer le sens commun». Or, pour appliquer ce «sens commun», le rôle de l'État demeure indispensable. «Parler de la mort



Jacques Parizeau

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

de l'État est quelque chose de prématuré. Il y a une chose que les économistes n'ont jamais réussi à analyser, c'est la redistribution des richesses et l'égalité des chances. [...] C'est quand une société arrive à assurer l'égalité des chances qu'une société mérite une place dans le monde d'aujourd'hui.»

Révolution tranquille

Jacques Parizeau a de nombreuses reprises, «la Révolution tranquille a été faite exclusivement par des fédéralistes, y compris René Lévesque et moi-même. Nous l'étions tous».

Mais devant l'échec de la création d'un «statut particulier» ou d'un «État associé» pour ce Québec en «veille», René Lévesque a démissionné du gouvernement libéral en 1967. C'est alors qu'est née en lui l'idée de la «souveraineté-association, avec un trait d'union».

Le projet a été pris à son propre piège. «Nous avons été si bons vendeurs de notre idée de souveraineté-association que dans l'esprit de bien des gens, sans association, il n'y avait pas de souveraineté», d'où l'échec du référendum de 1980 et le rapatriement, deux ans plus tard, de la Constitution, a souligné Jacques Parizeau.

Quelques années plus tard, un accord économique est venu donner un deuxième élan au mouvement souverainiste: le projet de libre-échange avec les États-Unis en 1989, élargi au Mexique en 1994. À l'époque, «c'est inespéré pour le Québec; plus jamais il ne va se retrouver seul devant le Canada».

C'est à ce moment que la mondialisation a pris tout son sens dans le projet souverainiste québécois. «La mondialisation a pris une dimension évidente. Un petit pays peut s'épanouir à condition de faire partie d'un grand marché.» Depuis quelques années, la mondialisation s'affirmant davantage, ce sens n'en est devenu que plus flagrant, a conclu Jacques Parizeau.

OGM

## Les députés fédéraux évalueront les risques

ALEXANDRE SIROIS  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les députés fédéraux évalueront les risques potentiels des organismes génétiquement modifiés (OGM) d'ici quelques semaines. Le comité permanent de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la Chambre des communes se penchera sur le dossier des OGM à partir du 16 mai, à la suite de l'adoption, jeudi, d'une motion déposée en ce sens par la députée bloquiste de Louis-Hébert, Hélène Alarie.

Les députés entendront les témoignages de plusieurs spécialistes de la question, deux jours par semaine, jusqu'à la fin de la session parlementaire, en juin.

«L'étude sur les OGM nous permettra d'analyser les conséquences de l'étiqumage sur le commerce international, de connaître les avantages ou les inconvénients des OGM pour l'agriculture et leurs effets à long terme pour la santé humaine et pour l'environnement», a estimé hier Mme Alarie.

«On est dans le temps des semences, présentement, et les agriculteurs se demandent quoi semer. [Ils se demandent] Est-ce qu'on va semer du transgénique? Est-ce que ça a un impact sur mon sol? Sur l'environnement? Est-ce que je vais pouvoir le vendre? Ce sont des questions fondamentales», a ajouté la députée bloquiste, lors d'une conférence de presse dans l'enceinte du Parlement.

Inquiétude

Mme Alarie, porte-parole de son parti en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, était accompagnée du député bloquiste de Lotbinière, Odina Desrochers, dont la circonscription compte de nombreux agriculteurs.

«Toute cette question-là inquiète le monde agricole, a souligné M. Desrochers. Parce qu'on sait qu'actuellement il y a plusieurs pays qui se positionnent face aux OGM et que ça pourrait signifier, à court terme, qu'il y ait des productions agricoles québécoises ou canadiennes qui ne soient plus acceptées, soit au Japon, soit en Europe, parce qu'ils [les agriculteurs] auront utilisé des OGM. [...] Alors, c'est toute l'économie agricole qui est en jeu.»

Car les agriculteurs québécois adoptent peu à peu les OGM, a indiqué Mme Alarie. La députée précise que jusqu'à 45 % de certaines cultures sont transgéniques au Québec, dont le maïs-grain, qui sert à nourrir les animaux.

En juin dernier, le Bloc québécois avait pris position pour l'étiquetage obligatoire des aliments transgéniques. Il réclame également, depuis, des études fédérales «sur les effets des OGM à court et à long terme, sur l'agriculture, la santé et l'environnement et la distribution d'information» aux Canadiens, a expliqué Mme Alarie.

«Les consommateurs sont inquiets et se posent des questions», a-t-elle ajouté, rappelant qu'une pétition pour l'étiqumage obligatoire des OGM, qui circule au Québec, avait jusqu'à maintenant récolté 43 000 signatures.

MA DIVINE CLÉMENTINE  
maman

**BOUTIQUE**  
Enfants Deslongchamps  
Vêtements pour enfants 0-18 ans  
Vêtements de maternité  
1007, RUE LAURIER OUEST  
OUTREMONT  
TÉL.: 274-2442

Université du Québec à Montréal

Service de formation sur mesure	Sessions publiques de formation continue
Être mieux outillé pour faire face à l'avenir!	
<b>Printemps 2000</b>	
Prévenir et résoudre les conflits	Solange Cormier 11 et 12 avril
Comment faire un bon plan de marketing	Pierre Filiatrault 12 avril <b>COMPLÈT</b>
Conduire une entrevue de sélection efficace	Carole Lamoureux 19 et 20 avril
Business English : Speaking	Rosalyn Hallpern 26, 27 et 28 avril
Gestion de projets	Brian Hobbs 27 et 28 avril
Gérer son temps : un défi quotidien	André Delisle 2 mai
Gérer de multiples projets avec efficacité	Benoît Hurltel 4 et 5 mai
Négocier avec les acheteurs et les gérants de catégories	Michel Gaulin et Danny Noël 9 mai
Formation des concepteurs	Thérèse Chiasson 18 et 19 mai
La gestion d'une équipe de travail	André Myre 24 et 25 mai
Business English : Writing	Rosalyn Hallpern 25 et 26 mai
Formation des formateurs	André Delisle 30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin

www.unites.uqam.ca/formation

(514) 987-4068

UQAM

**Pour hommes**

Habits italiens à partir de 299\$

**Pour femmes**

Nouveautés printemps-été

*dolce* **UOMO** *dolce* **D-DINA**

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
277-7558

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
844-9125

## • LES ACTUALITÉS •

GIRES

Tout va bien,  
assure LéonardROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Plus de 150 des 250 failles découvertes par la firme KPMG dans l'implantation de GIRES, le nouveau système informatique de gestion intégré fourni par la multinationale américaine Oracle, ont trouvé solution.

C'est ce qu'a soutenu le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, qui a souligné que la première phase de l'implantation de ce système informatique central du gouvernement se déroule normalement.

«Il y a beaucoup de questions qui se posent, a reconnu M. Léonard. Est-ce que c'est insoluble? Non.»

Le gouvernement a engagé plusieurs consultants pour superviser l'implantation de ce système informatique complexe qui est appelé à remplacer les systèmes de gestion SAGIP et SYGBEC, utilisés depuis les années 70. Parmi ces consultants, on note l'intégrateur de systèmes LGS ainsi que les firmes Deloitte & Touche et KPMG. Cette dernière vient de produire un rapport d'étape dans lequel elle fait état de 250 failles qui affectent la mise en service du progiciel d'Oracle. «Pour 150 d'entre elles, on a trouvé les réponses. Les autres sont en voie d'être trouvées. C'est un processus normal dans les circonstances», a dit M. Léonard.

La valeur du contrat de base s'élève à 83 millions. Or les experts informatiques estiment que l'implantation d'un tel progiciel, qui doit contrôler tous les systèmes de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, coûte 25 000 \$ par utilisateur, ce qui porterait la note à 300 millions. M. Léonard ne conteste pas la norme de 25 000 \$ par utilisateur. Il a toutefois soutenu que 90 % de la quincaillerie présentement installée au gouvernement est déjà conforme au progiciel d'Oracle.

«Le cœur du système, c'est 80 millions, a-t-il dit. Mais si on dit qu'on modernise tout, ça peut aller à beaucoup plus que cela. Donner un chiffre, c'est très aléatoire.» Il faut cependant mettre ces investissements en relation avec les dépenses que le gouvernement consacre pour mettre à jour ses systèmes informatiques, de 300 à 400 millions par année, a précisé M. Léonard. «Ce 300 à 400 millions est dans le décor et on est en train de rabouliner un système qui date de 30 ans», a-t-il dit.

L'adhésion des employés, «la transformation des esprits», est essentiel au succès de l'opération, a indiqué le président du Conseil du trésor. «Un des enseignements importants qu'on a eus, c'est l'Université Laval qui a eu un problème majeur parce qu'elle n'a pas fait appel à des intégrateurs et qu'elle a procédé avec des gens qui ont gardé leurs anciennes façons de faire», a-t-il dit. L'Université Laval a éprouvé d'énormes difficultés à implanter un tel système informatique de gestion fourni par PeopleSoft, un concurrent d'Oracle et de SAP, ce qui a entraîné un dépassement de coûts considérable.

Par voie d'appel d'offres, Oracle a décroché le contrat de mise en service du système GIRES l'été, déclassant la multinationale allemande SAP, le leader mondial dans ce domaine. Déçue, SAP a entamé une poursuite en Cour supérieure devant laquelle elle a été déboutée en décembre dernier. «Oracle est agressive. Elle perce dans l'industrie américaine. Il faut le dire: nous nous attendions à ce que SAP l'emporte. Même les gens d'Oracle pensaient que tout était cuit d'avance», a confié M. Léonard.

Réforme du Code du travail

## Lemieux ne touchera pas à l'article 45

Un frein dangereux au développement des entreprises, selon les patrons

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour plaire au patronat, la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, compte mieux définir quels travailleurs autonomes obtiendront le statut de salarié. Mais les représentants patronaux ont frappé un mur quant à leur principale revendication: soustraire la sous-traitance à l'application de l'article 45 du Code du travail.

Les représentants de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ), de la Chambre de commerce du Québec, du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) ont rencontré, hier à Montréal, Mme Lemieux dans le cadre de la consultation que la ministre mène sur la réforme du Code du travail.

Qualifiant la rencontre de «cordiale», le président de l'AMEQ, Gérard Ponton, a toutefois exprimé sa vive déception devant le refus de la ministre de modifier l'article 45 du Code du travail. Cet article, qui reconduit les accréditations

syndicales en cas de vente et de fusion d'entreprises, empêche dans les faits les entreprises syndiquées de céder certaines de leurs activités à des sous-traitants non syndiqués.

Fidèle aux grandes orientations, rendues publiques au début de mars, qui guideront sa réforme du Code du travail, Mme Lemieux est demeurée ferme dans sa volonté de garder intact l'article 45, a-t-on indiqué à son cabinet. «On va tenir notre bout», a pour sa part indiqué M. Ponton. «L'article 45 doit être modifié. Le Québec est plus pauvre que la moyenne des provinces canadiennes, son taux de chômage est plus élevé. Il faut harmoniser nos pratiques avec celles du reste de l'Amérique du Nord, sinon on va continuer à s'appauvrir. La priorité, c'est la croissance économique par le secteur privé», a-t-il plaidé.

Le patronat souhaite que l'article 45 soit amendé afin de permettre à une entreprise de céder des activités périphériques comme l'informatique, la comptabilité, le transport ou l'entretien. Cette sous-traitance — ou impartition — fait partie des nouveaux modes de gestion dans une économie mondialisée, a fait valoir M. Ponton. Le patronat est cepen-

dant d'accord pour que cet article continue de s'appliquer dans le cas de cession ou de fusion d'entreprises.

M. Ponton s'est réjoui que Mme Lemieux ait fait montre d'ouverture quant à la définition du type de travailleurs autonomes qui pourront se réclamer du statut de salarié avec tous les droits que cela comporte, y compris celui de se syndiquer. Dans ses orientations, la ministre prévoyait que seuls les travailleurs autonomes qui dépendent économiquement d'une seule entreprise, ceux qu'on appelle les faux travailleurs autonomes, pourraient bénéficier du statut de salarié. La ministre entend maintenant ajouter d'autres critères afin d'éviter que des entrepreneurs qui dépendent d'un seul donneur d'ordres soient considérés comme des salariés, a indiqué M. Ponton. Cette ouverture faite au patronat a été confirmée par le cabinet de Mme Lemieux.

D'une façon générale, le patronat reste sur ses positions et juge que les orientations données par Mme Lemieux à la réforme du Code du travail trahissent un préjugé favorable aux syndicats et «un souci de préserver et même d'accroître les acquis syndicaux».

## Rencontre de la centralité



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES MAIRES des 31 «villes de centralité» avaient rendez-vous à l'hôtel de ville de Montréal, hier, pour signer une déclaration conjointe au sujet du regroupement des municipalités. Ils ont demandé au gouvernement du Québec «de consolider leurs agglomérations en menant à terme sa réforme de la fiscalité et de l'organisation municipale». Regroupant 77,6 % de la population et 85 % des emplois du Québec, ils tenaient, à quelques semaines du dépôt du livre blanc, à confirmer leur solidarité à la ministre Louise Harel quant à l'exécution du plan d'action annoncé le 3 mars dernier. Sur la photo, on reconnaît les maires Jean-Paul L'Allier, de Québec, Marc Gascon, de Saint-Jérôme, et Pierre Bourque, de Montréal.

Erreur judiciaire?

Baltovich aura droit  
à un nouveau procès

Bernardo aurait tué sa petite amie

JAMES MCCARTERN  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Inculpé selon lui à tort pour le meurtre de sa petite amie, un Torontois de 34 ans a pu recouvrer la liberté, hier, après avoir convaincu la Cour d'appel de revoir son procès.

Lors de l'audition en Cour d'appel, plus tôt cette semaine, les avocats de Robert Baltovich ont en effet dit détenir de nouvelles preuves pouvant disculper leur client, qui a passé les huit dernières années derrière les barreaux.

Ils ont même laissé entendre que le vrai assassin d'Elizabeth Bain ne serait autre que le tristement célèbre Paul Bernardo, qui purge une peine de prison à vie pour deux meurtres à caractère sexuel.

«C'est une sensation extraordinaire — la prison n'est pas un endroit agréable, a-t-il dit à sa sortie de prison, entouré de ses

proches et d'une nuée de journalistes. J'aimerais remercier ma famille et tous ceux qui m'ont soutenu, pas seulement cette semaine, mais au cours des huit dernières années.»

L'événement avait une allure de déjà vu, puisque c'est dans la même salle de cour qu'un autre homme de 34 ans, Guy-Paul Morin, avait été exonéré en 1995 du meurtre d'une fillette de neuf ans, Christine Jessop, dont il avait été reconnu coupable en 1992.

À l'instar de Baltovich, M. Morin a bénéficié d'une remise en liberté provisoire, malgré sa condamnation, un cas peu fréquent dans la jurisprudence canadienne, mais qui s'avère parfois inévitable, estime l'avocat James Lockyer.

«C'est inhabituel, mais ce n'est sûrement pas un précédent, a dit l'avocat qui défendra la cause de M. Baltovich. Ce n'est pas le premier, mais ce ne sera probablement pas le dernier.»

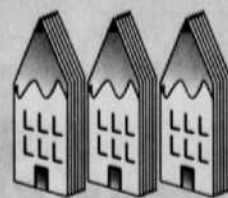
MESSAGE URGENT  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

- AU QUÉBEC, UN ADULTE SUR CINQ A DE GRAVES DIFFICULTÉS EN LECTURE ET EN ÉCRITURE.
- DEPUIS 30 ANS, LES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION CONSTITUENT UNE RÉPONSE ADÉQUATE ET UN MILIEU DE VIE POUR DES MILLIERS D'ENTRE EUX.
- LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION A DES RESPONSABILITÉS ET DES DEVOIRS ENVERS LES ADULTES QUI DÉMONTRENT LEUR VOLONTÉ À S'EN SORTIR.
- NE L'AVIEZ-VOUS PAS COMPRIS EN VOUS ENGAGEANT À ACCORDER AUX GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DES MOYENS FINANCIERS PLUS DÉCENTS?
- CET ENGAGEMENT TARDE À SE CONCRÉTISER, ET CE, MALGRÉ L'URGENCE DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME.

1 milliard \$ de réinvestissement en éducation,  
0 % en alphabétisation populaire autonome.  
Espérons que ce n'est qu'un poisson d'avril !

QU'ATTENDEZ-VOUS, M. LEGAULT?

Le Regroupement des groupes populaires  
en alphabétisation du Québec



# UN SIÈGE D'AUTO POUR ENFANTS

# 1 Mal installé danger!

La Société de l'assurance automobile du Québec tient à rappeler que:

- Toutes les personnes de 5 ans et plus doivent porter la ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière;
- Le nombre maximal d'occupants d'un véhicule de promenade doit être égal au nombre de ceintures de sécurité dans le véhicule;
- En tout temps, les jeunes passagers de moins de 5 ans doivent être installés dans un siège d'auto;
- Il est extrêmement important de bien lire le manuel d'instructions fourni avec le siège d'auto;
- Les enfants de moins de 12 ans devraient toujours être assis sur la banquette arrière, car c'est l'endroit le plus sécuritaire.

## Le siège d'enfant

pour les enfants de 9 à 18 kg (20 à 40 lb) ou de 66 cm à 102 cm (26 po à 40 po)



- Le siège devrait être placé sur la banquette arrière;
- La base du siège doit être fixée à la banquette de l'auto avec la ceinture de sécurité;
- Le haut du siège doit être retenu à l'aide de la courroie d'ancrage. Cette courroie doit être solidement attachée au boulon d'ancrage vissé à une partie métallique du véhicule;
- Le harnais doit passer au-dessus de la tête de l'enfant et être bien bouclé. Assurez-vous de bien entendre le « clic »;
- L'attache du harnais qui relie les courroies doit être remontée jusqu'au milieu de la poitrine de l'enfant;
- Il faut laisser un jeu de deux doigts entre les courroies et le corps de l'enfant (environ 3 cm).

## Le siège pour nouveau-né

pour les enfants de moins de 9 kg (20 lb) ou de moins de 66 cm (26 po)



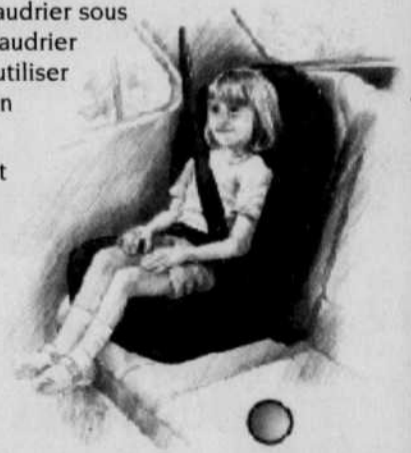
- Le siège devrait être placé sur la banquette arrière surtout lorsqu'il y a un coussin gonflable du côté du passager;
- Le siège doit être placé dans le sens contraire de la circulation;
- Le siège doit être à l'horizontal afin que la tête et le dos du bébé soient bien appuyés;
- Le siège doit être fixé à la banquette de l'auto avec la ceinture de sécurité en la passant dans les encoches situées sur le siège;
- Le baudrier (partie de la ceinture qui passe sur l'épaule) ajoute peu de choses à la sécurité de l'enfant; on peut le placer derrière le siège s'il est assez long;
- Le harnais doit passer au-dessus de la tête du bébé et être bien bouclé. Assurez-vous de bien entendre le « clic »;
- L'attache du harnais (petite boucle en plastique) qui relie les courroies doit être remontée jusqu'au milieu de la poitrine de l'enfant;
- Il faut laisser un jeu de deux doigts entre les courroies et le corps de l'enfant (environ 3 cm).

## Le siège d'appoint

pour les enfants de plus de 18 kg (40 lb) ou dont le milieu de l'oreille dépasse le haut du siège d'enfant



- Le siège devrait être placé sur la banquette arrière;
- Si le dossier de la banquette du véhicule est trop bas, il faut utiliser un siège d'appoint avec un dossier intégré pour que la tête de l'enfant soit bien appuyée;
- La partie ventrale de la ceinture de sécurité doit reposer sur les hanches de l'enfant (ou par-dessus le protecteur d'abdomen);
- Le baudrier doit passer sur l'épaule de l'enfant (et non pas dans son cou!). Il ne faut jamais placer le baudrier sous le bras de l'enfant. Si le baudrier passe sur son cou, il faut utiliser un siège d'appoint avec un dossier intégré;
- Le siège d'appoint devrait être utilisé aussi longtemps que nécessaire (au besoin jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans).



La Société participera à quelque **75** cliniques de vérification de sièges d'auto au cours des prochaines semaines à travers le Québec en collaboration avec les CLSC et les services policiers. Surveillez bien vos médias locaux.

Pour en savoir davantage:

Consultez notre site Internet au

[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

ou communiquez avec nous:

Québec (418) 643-7620

Montréal (514) 873-7620

Ailleurs au Québec 1-800-361-7620 (sans frais)

Vous pouvez également consulter le site Internet du CAA-Québec

[www.caa-quebec.com](http://www.caa-quebec.com) ou les joindre:

Montréal (514) 861-7575

Ailleurs au Québec 1-800-686-9243 (sans frais)

Québec   
Société de l'assurance  
automobile du Québec

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Femmes et hommes peuvent espérer vivre un peu plus vieux

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'espérance de vie des hommes a crû de 2,5 années entre 1986 et 1996 au Canada, alors que celle des femmes a progressé de 1,5 année, rapporte Statistique Canada.

Ainsi, un garçon et une fille nés en 1996 peuvent s'attendre à vivre respectivement 75,7 et 81,4 années, alors que, dix ans plus tôt, leur espérance de vie aurait été de 73,3 et 80,0 années.

La mortalité infantile a, elle, reculé à 5,5 décès par 1000 naissances en 1997, alors que ce taux était de 135 pour 1000 en 1901. Néanmoins, elle frappe encore les milieux défavorisés.

«Si les progrès du Canada en ce qui concerne la mortalité infantile sont encourageants vus sous l'angle de l'Amérique du Nord, ils sont moins impressionnants si on les compare à la situation en Europe», dit le rapport de l'agence fédérale.

À l'heure actuelle, le taux observé au Canada pour les quartiers les plus riches est à peine inférieur au taux national enregistré en Suède.

Les disparités liées au revenu persistent aussi en ce qui concerne les taux de bébés présentant un faible poids à la naissance.

De 1991 à 1996, chez les mères adolescentes, le taux de bébés présentant un faible poids à la naissance est passé de 6 % à plus de 7 %. Cette augmentation est survenue parallèlement à la hausse de 23 à 29 % du taux d'usage du tabac chez les adolescentes.

Par ailleurs, les personnes de 45 à 64 ans sont généralement en meilleure santé que celles qui faisaient partie de ce groupe d'âge il y a 20 ans.

La prévalence de l'arthrite ou du rhumatisme, de l'hypertension, de la maladie du cœur, ainsi que de la bronchite ou de l'emphysème a diminué chez les personnes de ce groupe d'âge.

Une proportion plus faible de personnes de 65 à 74 ans disent être limitées dans leurs activités, tandis que le taux demeure stable pour les personnes de 75 ans et plus. En outre, la proportion de personnes de 75 ans et plus placées en établissement de santé a diminué.

Cependant, la prévalence du diabète a augmenté chez les hommes. Cette observation est préoccupante, car cette maladie augmente le risque de maladie du cœur, d'accident vasculaire cérébral, de cécité, d'affection rénale, d'incapacité et de décès. Chez les femmes, la migraine est devenue plus courante.

Le rapport met aussi en lumière les relations entre les niveaux de revenus et d'éducation et la demande de soins de santé.

Les personnes défavorisées et n'ayant pas de diplôme d'études secondaires vont à l'hôpital plus souvent que les autres, tout comme le font les fumeurs, les gens souffrant d'embonpoint et les inactifs.

Par ailleurs, il n'y aurait pas de liens entre l'inégalité des revenus et le taux de mortalité dans les grandes villes canadiennes.

## Chez les Premières Nations

Avec une espérance de vie moyenne de 78,6 années, le Canada a beau offrir parmi les meilleures perspectives de santé au monde, il reste qu'elles varient énormément d'une région sociosanitaire à l'autre et que ce sont encore les autochtones qui écœpent.

En 1996, dans 13 régions sociosanitaires situées principalement dans le sud du pays, l'espérance de vie atteignait 79,5 années alors que dans 12 régions sociosanitaires du nord du pays, principalement peuplées d'autochtones, elle n'était que de 75,7 années, c'est-à-dire à peu près la valeur observée durant les années 1970.

Dans les régions sociosanitaires comptant plus de 20 % d'autochtones, le taux de mortalité infantile est de 1,3 à 2,8 fois plus élevé que le taux national, tandis que le taux de suicide est de 1,5 à 2,9 fois supérieur.

L'alcool sur les campus universitaires a souvent été la cause de frasques malheureuses. Le phénomène, analysé dans une recherche nationale dévoilée cette semaine, inquiète les universités, qui voient dans la discipline des étudiants par des étudiants une planche de salut.

MARIE-ANDRÉE CHOUBINARD  
LE DEVOIR

Même si l'abus d'alcool semble encore aller de pair avec certaines festivités universitaires, plusieurs incidents malheureux ont incité les établissements à exercer une vigilance accrue dans le but de limiter les dégâts. Parmi les solutions miracle: l'autodiscipline par les pairs...

Une étude nationale dévoilée cette semaine et faisant le point sur les habitudes de consommation d'alcool des étudiants universitaires révèle hors de tout doute que la bière coule parfois à flots dans certaines fêtes.

On y apprend que plus du tiers des répondants — des étudiants de premier cycle issus de 16 campus universitaires canadiens — affirment avoir ingurgité huit verres d'alcool ou plus en une même occasion. Une donnée, jugée inquiétante par les chercheurs, révèle en outre que 8 % de ces jeunes boivent autant dans le but clair et précis de s'ivrer. Dans ce tableau bien arrosé, les Québécois font tout de même bonne figure: le Québec compte plus de buveurs, mais ceux-ci consomment beaucoup plus modérément.

Educ'alcool, qui combat les excès d'alcool, se réjouit de cette nouvelle. L'organisme a trimballé dans tout le réseau scolaire québécois sa chanson: «La modération a bien meilleur goût!». Mais sur les campus universitaires, où Educ'alcool est particulièrement présent à la rentrée pour contrer les effets pervers des initiations, un double messa-

## Abus d'alcool

## Les universités misent sur l'autodiscipline

ge s'impose: «À la rentrée, nous faisons des campagnes carrement pour dénoncer l'abus d'alcool», explique Hubert Sacy, directeur général d'Educ'alcool.

Certains de ces abus ont parfois défrayé la manchette: en Ontario, au début des années 1990, un étudiant est décédé des abus d'une soirée après s'être étouffé dans ses vomissements. En même temps, à Lennoxville, du saccage était commis à la suite d'un vent de folie causé par un groupe d'étudiants de Bishop's complètement ivres.

Dans certaines facultés, on organise encore des «olympiades» dont le but est d'ingurgiter la plus grande quantité en un court laps de temps: les participants concourent avec d'un côté des fûts de bière pleins, de l'autre des récipients pour retourner le trop-plein de marchandise... En 1997, un étudiant de l'Université Laval est décédé après avoir pris le volant malgré un état d'ivresse très avancé dû aux suites d'une initiation.

À Laval justement, on a pris les grands moyens en 1993 après avoir constaté d'importants écarts de conduite lors d'initiations. «La réaction de la direction a été viscérale», raconte Michel Héroux, directeur des communications. Nous avons immédiatement cessé d'appeler ça une semaine d'initiation pour passer à la semaine d'accueil et d'intégration. Les activités doivent désormais recevoir l'aval non seulement de l'association étudiante mais aussi du doyen de la faculté. «Plus question de vendre de la bière à 8h le matin!», ajoute M. Héroux.

Comme à l'université McGill, on compte sur l'autodiscipline des étudiants pour enrayer le phénomène des abus. «Chez nous, nous avons un étudiant responsable par étage de résidence», explique le Dr Paul Teller, directeur du service médical de McGill. «Les étudiants savent reconnaître les indices d'une intoxication et sont entraînés sur une utilisation responsable de l'alcool.»

L'Université du Québec à Montréal a décidé d'introduire cette année la possibilité de faire des activités sportives lors des initiations. Ces «mini Fort Boyard» ont incité d'eux-mêmes à la modération, relate Johanne Fortin, directrice adjointe à la vie étudiante. «Le fait que nous soyons en pleine ville aide aussi beaucoup. Plutôt que de créer de mauvaises habitudes sur le campus, les étudiants sortent dans les bars de la ville.»

À l'Université de Montréal, qui a dû annuler une initiation en médecine il y a quelques années pour sanctionner des abus, l'autodiscipline aussi a donné de bons résultats. «Depuis trois ans, nous avons identifié des étudiants qui sont responsables de veiller au grain lors de ces événements, et ça fonctionne», explique Suzanne Bisailon, adjointe au vice-recteur aux affaires publiques et au développement. Educ'alcool et la visibilité de ses campagnes complètent le travail de sensibilisation.

«Avec les étudiants universitaires, il faut passer le message suivant: ils ont l'air plutôt nuls quand ils font des abus», explique Hubert Sacy. Sur une affiche, des bouteilles de bière vides jonchent le sol des toilettes. «Drôle de place pour un party!», dit le message. Sur une autre, un étudiant est tombé, saoul mort, dans un lot de souliers près du pas de la porte. «Chacun son style!», lance-t-on en guise de clin d'œil.

## Quand le volcan se réveille



LE MONT USU est entré en éruption hier après 22 ans d'inactivité, projetant gaz, roches et fumée sur la région enneigée de la principale île du nord de l'archipel nippon. Pour l'heure, on ne signale pas de dégâts ni de victimes et la police a interdit toute circulation automobile dans un rayon de dix kilomètres autour du volcan. Le Japon est l'un des pays où l'activité volcanique est la plus importante, avec 86 volcans en activité, selon l'agence japonaise de météorologie. Le pays n'a pas connu d'éruption mortelle depuis près de dix ans.

## Stockwell Day en tournée au Québec

PRESSE CANADIENNE

Stockwell Day a amorcé hier sa campagne au Québec en se présentant comme le champion du rapatriement des pouvoirs aux provinces et le défenseur de la Constitution.

De passage à Montréal, le candidat à la direction de l'Alliance canadienne a insisté longuement sur «l'intrusion» trop fréquente d'Ottawa dans les domaines de compétence provinciale. Il a même proposé que les provinces aient le contrôle total du régime de taxation canadien. La veille, il avait déclaré qu'il appuierait l'abolition de la TPS.

«Les provinces devraient avoir le droit de recueillir directement les taxes avant de remettre à Ottawa la part qui lui revient», a déclaré M. Day lors d'un déjeuner réunissant une cinquantaine de personnes. «Cette façon de faire aurait l'avantage de protéger les provinces contre des commissions unilatérales dans le domaine de la santé et de l'éducation.»

Pendant son allocution, et à la conférence de presse qu'il a donnée par la suite, l'ex-ministre des Finances de l'Alberta a critiqué les bourses du millénaire. Il a cependant évité d'aborder certains sujets plus délicats, comme la question de la partition d'un Québec souverain ou le caractère distinct de la société québécoise. «Le Québec possède plusieurs caractéristiques distinctes, a-t-il déclaré, [...] et il existe aussi des éléments distincts dans les autres provinces.»

Il a omis de répondre lorsqu'on lui a demandé s'il considérerait que des sommes trop importantes étaient consacrées au bilinguisme, une opinion qu'il a déjà exprimée par le passé.

M. Day a prononcé la plus grande partie de son allocution dans un français laborieux, et il a souligné qu'il a passé une partie de son enfance à Montréal.

L'auditoire, composé d'anglophones et de francophones, a applaudi poliment son allocution.

Une offre spéciale pour avril  
LES TAXES ainsi que 10 % DE RABAIS



sur tous les meubles de la collection

Babouška

en cerisier massif patiné à l'ancienne

as

La galerie ART SELECT inc.

importateur de meubles exclusifs de France

100, avenue Laurier Ouest, Montréal (Québec) H2T 2N7  
Tél.: (514) 273-7088

Fermé les dimanches et lundis



CLAUDE BOUCHARD  
TAPIS DECOR & DESIGN

VENTE 3 pour 1\*

VOUS OBTENEZ :

1. TAPIS 1ère Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite

12 mois sans intérêts\*

SPÉCIAL INVENTAIRE

- TAPIS commercial \$0.66 p.c.  
TAPIS berbère \$1.49 p.c.  
TAPIS peluche \$1.49 p.c.  
TAPIS sisal \$2.49 p.c.

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal  
(514) 729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)

SUPER CHOIX  
jusqu'à

50%  
de rabais

CARPETTES  
PRÉLARTS  
STORES  
RIDEAUX  
DOUILLETES  
COUVRE-LITS

## La photographe Gisèle Freund est décédée

ASSOCIATED PRESS

Paris — Songeur chez Virginia Woolf, romantique chez André Malraux, les regards captés par Gisèle Freund ont contribué à faire de la photographie un art à part entière. La photographe d'origine allemande, qui s'est éteinte à Paris dans la nuit de jeudi à hier, à l'âge de 91 ans, s'était rendue célèbre par ses portraits sensibles et réalistes d'artistes et d'écrivains.

C'est elle également qui avait réalisé la photo officielle de François Mitterrand lorsqu'il était devenu président en 1981.

Gisèle Freund est morte d'un arrêt cardiaque, au service des urgences de l'hôpital Cochin, à 2h du matin, selon la direction de l'Assistance publique.

Pour Jacques Chirac, « *parmi les très grands de la photographie mondiale, elle savait, mieux que tout autre, donner à voir l'essence des êtres à travers leur regard. Avec elle, c'est un regard qui s'éteint, mais aussi une capacité à voir et à révéler l'invisible.*», écrit-il.

Lionel Jospin rend hommage de son côté au « *sociologue et reporter incomparable,* qui « *parcouru la planète, notamment les pays américains, portant un regard à la fois lucide et généreux sur des pays et des événements lointains, attentive à tous ceux qu'elle côtoyait.*»

Née à Berlin en 1908 dans une famille juive fortunée, Gisèle Freund s'est installée à Paris en 1933, après avoir échappé à une arrestation en Allemagne. La militante antinazie poursuivra ses études de sociologie à la Sorbonne et rédigera une thèse sur la photographie française au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans la capitale, Gisèle Freund fait la connaissance d'Adrienne Monnier, qui tient la librairie Les Amis du livre, rue de l'Odéon, où s'étaient rencontrés André Breton et Louis Aragon et que fréquentaient James Joyce, Ernest Hemingway, Paul Valéry, André Gide, Valéry Larbaud. C'est Adrienne Monnier qui lui mettra le pied à l'étrier en l'introduisant dans la société intellectuelle parisienne et en l'encourageant à poursuivre son art.

En 1935, Gisèle Freund effectue un émouvant reportage sur la misère des mineurs britanniques. Puis, la même année, réalise le portrait d'André Malraux. En 1991, une exposition à Beaubourg retracera une partie de son œuvre photographique, abandonnée au milieu des années 80. Le public y admirera ses plus beaux portraits, celui de Malraux, bien sûr, mais aussi ceux de Colette, James Joyce, François Mauriac, Jean Cocteau, Louis Aragon, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Virginia Woolf, André Gide, Samuel Beckett, réalisés, pour l'essentiel, entre 1938 et 1939. Tous révèlent leur réalité, à cent lieues des photos glamourieuses en noir et blanc à la façon du studio Harcourt.

Gisèle Freund interrompt sa carrière en France en 1940, dès que débute l'occupation allemande. Elle se réfugie d'abord dans le sud, puis gagne l'Argentine en 1941, où elle travaillera jusqu'à la fin de la guerre en 1945, avant son retour dans l'Hexagone. Photographie pour l'agence Magnum de 1948 à 1954, elle publia ses reportages dans la presse en Europe et aux États-Unis.

# LE DEVOIR LE MONDE

Proposition formelle de dialogue

## L'Inde rejette l'offre pakistanaise

AGENCE FRANCE-PRESSE

New Delhi — L'Inde a rejeté hier une proposition formelle de dialogue bilatéral, affirmant qu'islamabad devait d'abord faire cesser le «terrorisme» au Cachemire.

Le ministre indien des Affaires extérieures a confirmé avoir reçu cette semaine de son homologue pakistanais une proposition de reprise du dialogue interrompu depuis un an entre les deux pays voisins et rivaux. «Mais les conditions adéquates doivent d'abord être créées pour un dialogue», a déclaré le porte-parole du ministère indien, R.S. Jassal. «La cessation du terrorisme transfrontalier par le Pakistan et l'abandon de sa propagande haineuse sont des éléments essentiels pour tout dialogue sérieux», a indiqué le ministre indien dans un communiqué.

La proposition pakistanaise a été transmise mercredi par le secrétaire général du ministère pakistanais des

Affaires étrangères, Inamul Haq, à l'ambassadeur indien à Islamabad, G. Parthasarathy, a ajouté la source.

C'est la première fois que le régime militaire pakistanais au pouvoir depuis octobre dernier a fait une proposition formelle de renouer le dialogue avec l'Inde. Le chef du régime militaire, le général Pervez Musharraf, a affirmé publiquement à plusieurs reprises être prêt à discuter avec les responsables indiens. Cette proposition a été faite quelques jours après une visite dans les deux pays du président américain Bill Clinton, qui avait exhorté l'Inde et le Pakistan à reprendre le dialogue afin de faire baisser la tension due au conflit sur le Cachemire divisé.

Une guérilla séparatiste musulmane contre le régime indien a fait plus de 25 000 morts au Cachemire indien et l'Inde accuse le Pakistan de soutenir les combattants séparatistes. Islamabad rejette cette accusation tout en admettant un soutien moral et diplomatique à la guérilla.

L'ONU tire la sonnette d'alarme

## Des millions d'Africains de l'Est sont menacés par la famine

L'attention internationale est attirée sur ce drame

JEAN-LOUIS DE LA VASSIÈRE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Les agences de l'ONU ont tiré hier la sonnette d'alarme sur une sécheresse qui affecte entre 12 et 16 millions de personnes en Afrique de l'Est et pourrait entraîner d'ici quelques mois une famine rappelant celle de 1984-85.

«Nous estimons à un total de seize millions les personnes qui souffriront de la faim si la communauté des donateurs n'intervient pas rapidement», a déclaré le porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), Donato Kiniger Passigili. Il a relevé que l'attention internationale était soudainement attirée par ce drame mais que, déjà en janvier, un appel de fonds pour l'Erythée avait été lancé et n'avait eu pratiquement aucun écho.

Le Programme alimentaire mondial (PAM), dont la directrice, Catherine Bertini, a été chargée par le secrétaire général Kofi Annan de diriger les efforts pour éviter une catastrophe humanitaire d'ici deux mois, évalue à 12,4 millions le nombre de personnes touchées par la sécheresse: Ethiopie (7,8 millions), Kenya (2,7 millions), Somalie (1,2 million), Erythée (367 000), Ouganda (200 000), Djibouti (100 000) et Soudan (75 000). L'OCHA parvient à 16 millions de personnes en incluant les populations menacées en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi.

Les zones les plus gravement touchées sont le sud et l'est de l'Ethiopie, la Somalie et le nord du Kenya.

Le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Marie Heuzé, a cité des indices significatifs, au sud-est de l'Ethiopie, de «l'émergence d'une famine»: «On a des chiffres très alarmants, a-t-elle dit, qui prouvent que si on ne fait rien immédiatement, l'ampleur de cette crise pourrait être comparée à celle des années 1984-85», qui avait fait des centaines de milliers de morts.

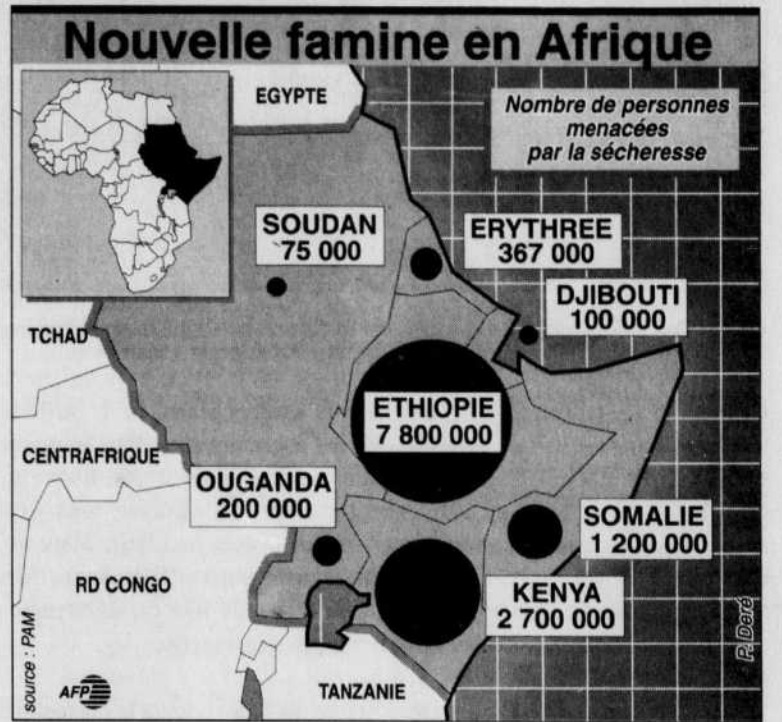
«Dans cette région de Godé, a-t-elle dit, 80 % du bétail a disparu depuis novembre, signe annonciateur d'une très grave pénurie.» Par ailleurs, dans un centre alimentaire de l'UNICEF, «depuis janvier, 45 enfants qui souffraient de malnutrition aiguë n'ont pu être sauvés».

L'OCHA a souligné la difficulté des opérations en raison des troubles dans plusieurs pays: «conditions de sécurité mauvaises, y compris le pillage des vivres acheminés, prises d'otages et meurtres de personnels humanitaires dans certains pays, problèmes logistiques notamment pour le transport des stocks déjà existants, absence de financements adéquat et au bon moment».

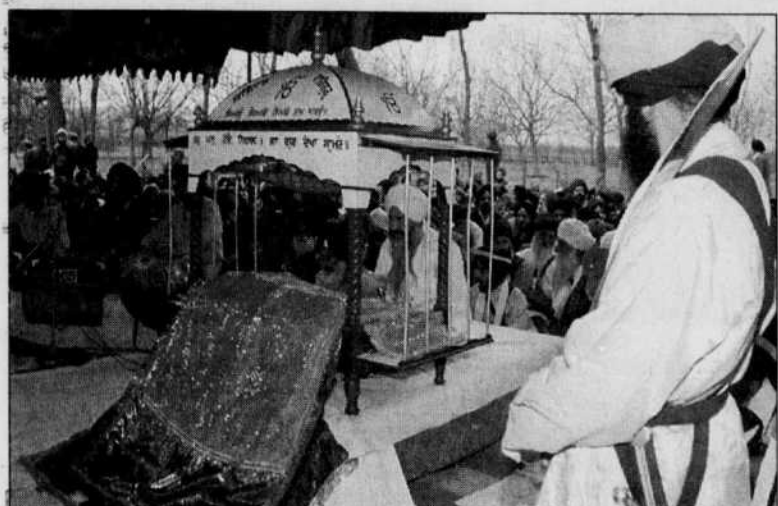
Mme Bertini doit entamer le 10 avril une visite d'évaluation de l'ampleur du problème, commençant par l'Ethiopie puis se poursuivant à Djibouti, au Kenya et en Erythée. Le PAM a l'intention de distribuer 370 150 tonnes de vivres cette année, pour 205 millions de dollars, à plus de 6,1 millions de personnes. Si la sécheresse se poursuivait, environ 940 000 tonnes seraient nécessaires pour répondre aux besoins, dont 80 % pour l'Ethiopie.

Sa porte-parole, Christiane Berthiaume, a relevé que «plusieurs scénarios et plans d'urgence avaient été remis aux pays donateurs afin qu'ils puissent répondre rapidement car l'important est de sensibiliser maintenant la communauté internationale avant qu'il ne soit trop tard».

Entre 60 et 70 % des personnes dans le besoin sont des femmes et enfants, a-t-elle dit, car les hommes sont partis vers les villes pour tenter de trouver de l'aide. Ces femmes sont souvent déjà affaiblies.



Les vivres du PAM transitent par Djibouti et son port sera saturé s'il n'est pas agrandi. Le PAM compte également utiliser les ports de Berbera, Port Soudan et Assab. Les routes de la région sont très mauvaises. Dans l'Ogaden, en Ethiopie où règne l'insécurité, un pont aérien pourrait être envisagé. Mme Berthiaume a relevé que les prévisions météorologiques n'étaient pas favorables et qu'on ne prévoyait pas de pluies prochaines dans ces régions.



FAYAZ KABLII REUTERS  
Un prêtre sikh se recueille près du lieu d'un massacre à Chitisingpora, au sud-est de Srinagar. Plus de 5000 sikh se sont rassemblés pour rendre un dernier hommage aux 35 personnes qui ont été tuées par des hommes armés.

La paix avec Damas semble très éloignée

## Israël accepte de garder espoir

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël laissait hier la porte entrouverte à un accord de paix avec la Syrie tout en estimant que l'échec du sommet syro-américain de Genève le rendait improbable dans l'état actuel des choses.

«La porte n'est pas refermée. C'est bien pourquoi, à la demande des Etats-Unis, le gouvernement s'est abstenu de proclamer officiellement que les négociations avec la Syrie ont échoué», a déclaré un responsable du bureau de la présidence.

«Washington nous a demandé d'attendre quelques semaines avant de prendre des mesures unilatérales, comme un retrait de nos forces du Liban-Sud, et nous avons donné notre assentiment», a poursuivi ce responsable. Ce responsable n'a pas caché toutefois le scepticisme d'Israël quant à la possibilité d'aboutir à la paix avec la Syrie.

Selon le quotidien israélien Yediot Aharonot d'hier, Israël va adopter une attitude d'attente en espérant que Da-

mas assouplira sa position «d'ici le mois de mai ou d'ici un an».

Les négociations entre Israéliens et Syriens achoppent sur la question du retrait israélien du plateau du Golan, occupé depuis la guerre israélo-arabe de juin 1967. Damas exige au préalable un engagement israélien sur un retrait total de ce territoire hautement stratégique puisque il domine à la fois la Galilée, le lac de Tibériade — principal réservoir d'eau d'Israël — et la route menant à Damas.

Israël serait pour sa part disposé à revenir à peu près à la ligne de cessez-le-feu en vigueur avant la guerre de juin 1967 mais insiste pour interdire à la Syrie l'accès de la rive nord-est et du cours supérieur du Jourdain, le seul affluent du lac de Tibériade.

Pour assurer son contrôle du lac, Israël veut garder la rive nord-est du lac sur une centaine de mètres de profondeur. En échange, il est prêt à restituer l'enclave d'Al Hama sur la berge orientale du lac, qui faisait partie de la Palestine mandataire et a été occupée par la Syrie au début des années 50.

L'Ouganda est débordé par l'ampleur du drame

## Sept personnes pour résoudre les énigmes de la secte

JEAN-PHILIPPE REMY  
LIBÉRATION

Kyaka — Le décompte des cadavres de la secte du Rétablissement des dix commandements de Dieu a été suspendu. Non que les découvertes macabres des derniers jours, qui portent désormais le bilan à près de 800 victimes, aient touché à leur fin, ni surtout que l'enquête sur les raisons des meurtres de centaines de fidèles soit bouclée. Simple- ment, après avoir retiré de la minuscule fosse commune de Rusho- kwa 81 cadavres, rapidement examinés avant d'être remis en terre, l'équipe de la police ougandaise chargée des investigations a dû consacrer la journée à organiser son déplacement de 200 kilomètres vers le nord jusqu'au village de Kyaka.

C'est là, tout contre la frontière avec la République démocratique du Congo, à deux heures de piste boueuse de Fort Portal, qu'un responsable de la police s'occupe en effet le cinquième et dernier site secret dans lequel devrait rapidement être mis au jour un «nouveau charnier, sans doute de grande importance». A Kyaka, on a pourtant attendu l'équipe de police en vain toute la journée. Mais le temps lui a manqué pour organiser les recherches dans le groupe de maisons en béton sale, perdues entre les bananeraies au pied des monts Ruwenzori, d'où les membres de l'Allied Democratic Forces, l'une des guérillas qui menacent la stabilité de l'Ouganda, lance ses attaques vers l'ouest du pays.

Dans cette région, la plus dangereuse du pays, il est en particulier difficile de réunir et de convoier les prisonniers chargés depuis dix jours de déterrer les victimes de la secte. En l'espace d'une semaine, des dizaines de condamnés ont été tirés de leur cellule pour ouvrir les charniers dispersés dans toute la région ouest.

Équipe réduite

Les cadavres, l'équipe de la police ougandaise les examine aussi rapidement que possible. Depuis le 17 mars, ils sont sept à courir la région, sur le chemin des énigmes et des charniers que la secte du Rétablissement des dix commandements de Dieu a laissés derrière elle. Sept hommes, parmi lesquels un seul médecin légiste, Taddeus Barungi. Entouré d'assistants sans moyens, muni pour tout équipement d'un couteau minuscule, il continue jour après jour à effectuer sur des corps anonymes et méconnaissables de maigres prélèvements destinés à répondre à de lourdes questions.



PETER ANDREWS REUTERS  
L'épouse du dirigeant de la secte ougandaise, Joseph Kibwetere, est une catholique pratiquante. Theresa Kibwetere, 64 ans, a parlé hier de son mari dans sa résidence à Kabumba et a soutenu qu'il était décédé dans l'incendie de Kanungu, il y a deux semaines.

«Nous ne sommes pas capables de traiter des affaires de cette ampleur», a reconnu hier le chef de la brigade criminelle ougandaise Erasmus Opiyo, qui a fait explicitement appel à une aide internationale. S'agissant des causes des décès, les marques de strangulation et de violence étant, au total, relativement rares, il est déjà pratiquement établi que le poison a été la cause de la majorité des morts. Mais l'équipe est incapable d'identifier des cadavres généralement nus et n'a que quelques heures pour les inhumer, avant que l'atmosphère humide de la saison des pluies n'ait achevé de les décomposer.

Une fois ce travail atroce achevé, restera surtout à comprendre comment des centaines de personnes ont pu être tuées et enterrées dans l'espace de deux ou trois semaines dans des maisons entourées de voisins. Certes, les responsables du Rétablissement des dix commandements de Dieu s'appliquaient à interdire à leurs fidèles toute communication avec l'extérieur. Par ailleurs, les maisons dans

lesquelles les cadavres ont été retrouvés ont été identifiées par la police comme des «sites de passage» dans lesquels les membres étaient transférés loin de leur région d'origine pour couper tout lien avec leur famille.

Décès ou fuite?

Difficile néanmoins de savoir si Joseph Kibwetere, chef officiel de la secte, a réellement pris la fuite, comme l'affirme un témoin, avant l'incendie de l'église de Kanungu dans lequel environ 400 de ses fidèles ont été immolés par le feu le 17 mars dernier. Politicien failli, cet inspecteur de l'enseignement avait mis son charisme au service d'une Eglise fondée en 1987. A cette époque, des dizaines d'autres Eglises marginales fleurissaient dans l'Ouest ougandais, ravagé par la guerre civile et les années de dictature sanglante de Idi Amin Dada. Très vite, cet homme fantasque et mystique — qui avait, selon le journal ougandais The Monitor, été interné dans un établissement psychiatrique à plusieurs reprises, dont la dernière fois en 1998 — a trouvé en Cretonia Mwerinde l'esprit du mouvement. Se présentant comme une ancienne prostituée afin, sans doute, de mieux se

glisser dans le rôle de Marie-Madeleine qu'elle jouait aux fidèles en les entretenant nuit et jour de ses visions, celle-ci passe surtout pour avoir été l'âme damnée de Kibwetere, le poussant à extirper toujours plus d'argent des membres de la secte. En échange, Kibwetere, qui se voyait bien, quant à lui, en Jésus, avait promis la fin de ce monde pour le 31 décembre 1999, et l'ouverture de mille ans de paradis sur terre pour ses seuls fidèles.

Las sans doute de travailler dans les champs de la secte dans des conditions proches de l'esclavage et de se soumettre aux bizarreries du règlement, interdisant notamment de parler, les membres se seraient rebellés, selon des témoins locaux. Sur cette terre fervente, un groupuscule de faux prophètes et vrais margoulins a-t-il décidé de rayer de la carte ses fidèles pour la simple raison que ceux-ci lui demandaient des comptes? L'explication semble un peu courte au regard des 800 morts déjà exhumés. Hier, la police, qui avait déjà interpellé un responsable local de Kanungu, soupçonné d'avoir fait disparaître un rapport mettant en garde contre les dangers de la secte, a annoncé avoir interpellé jeudi un second suspect lié à la secte.

## Le TPR jugera Barayagwiza

(AFP) — Jean Bosco Barayagwiza, l'un des idéologues du génocide rwandais, sera jugé par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), a décidé hier la chambre d'appel du TPR revenant sur sa décision controversée de novembre dernier. Barayagwiza, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères au moment du génocide au Rwanda en 1994, est poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité.

## Pauvre Tchétchénie

(AFP) — Moscou prévoit d'octroyer 10,385 milliards de roubles (environ 365 millions de dollars) pour la reconstruction de la Tchétchénie, a indiqué hier le représentant du gouvernement russe dans cette république indépendantiste du Caucase du Nord, Nikolaï Kochman. Il a promis que l'électricité et le gaz seraient rétablis sur tout le territoire de la république «d'ici au 15 mai».

lors d'une conférence de presse. La production de pétrole en Tchétchénie doit augmenter en avril jusqu'à 2000 tonnes par jour contre 500 tonnes actuellement, selon M. Kochman. Le responsable a cependant reconnu qu'il était «difficile de reconstruire les raffineries». M. Kochman a par ailleurs indiqué que Moscou avait déjà envoyé 6300 tonnes de semences et plusieurs centaines de tracteurs.

## Un allègement pout l'Irak

(AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté hier une résolution doublant à 1,2 milliard de dollars par an les sommes allouées à l'Irak pour réhabiliter ses infrastructures pétrolières délabrées. La résolution 1293, présentée par les Etats-Unis, a été votée à l'unanimité. Washington s'était opposé pendant des mois à cette mesure, que l'ONU et les experts pétroliers estimaient indispensable pour empêcher une détérioration majeure de l'industrie pétrolière irakienne.



Joseph Kibwetere

HABITATION

À vos boîtes... Prêts? Déménagez!
Trucs et conseils pour faire de chacun un migrateur averti



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les Québécois le savent, il y a plusieurs façons de déménager. L'option la moins dispendieuse consiste à faire appel aux amis et parents.

core trouver des amis prêts à partager bière et pizza après avoir grimpé plus de quatre-vingt-douze fois les vingt-huit marches qui mènent à notre nouveau logement.

La plupart des entreprises de location d'auto offrent la possibilité de louer une petite camionnette. En moyenne, il en coûtera 150 \$ pour une période de six heures.

Si on compte déménager fin juin début juillet, il est plus que temps de réserver les services de déménageurs professionnels.

Cette option est évidemment plus onéreuse que la première, mais possède l'avantage de nous éviter soucis et courbatures.

Si on n'a pas déménagé plus de trois ou quatre fois dans les cinq dernières années, on pourra peut-être en

taines précisions: les déménageurs aiment savoir à l'avance s'ils devront transporter un piano à queue d'un troisième étage à un autre!

Mieux vaut prévenir

Si trois mois nous séparent encore de la date fatidique du 1<sup>er</sup> juillet, il n'est pas trop tôt pour amorcer le grand re-

mue-ménage. Afin de survivre à un déménagement sans que sa santé mentale ne soit à jamais altérée, l'opération nécessite un minimum de planification et d'organisation.

Tout d'abord, en commençant avec un inventaire de nos possessions, on se rend compte qu'une vente de garage pourrait s'avérer né-

cessaire. Le mois de mai s'y prêtant bien, on a encore un mois pour se faire à l'idée de se départir de ces merveilles qui possèdent censément une «valeur sentimentale».

En changeant de quartier, on change ses habitudes. Si l'expérience est souvent traumatisante pour des adultes, chez les enfants c'est encore pire.

Dans les pages jaunes, sous la rubrique «boîte», on regroupe des entreprises qui fournissent cartons et autre matériel d'emballage.

Bien sûr, on oublie rarement de faire ses changements d'adresse, mais pense-t-on aussi à rendre ses livres à la bibliothèque municipale et à reprendre ses vêtements laissés au nettoyeur?

À une semaine du déménagement, il faut tout reprendre depuis le début parce qu'on a une possibilité sur deux d'avoir oublié quelque chose.

Dernier petit détail: le jour J, on garde à portée de la main aspirines et antipaludiques. Parions que si ces deux indispensables ont été emballés, c'est dans la dernière boîte de la dernière pile qu'ils se cachent!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour éviter de trimballer ses boîtes de pièce en pièce, mieux vaut bien identifier leur contenu.

Grand branle-bas dans les chaumières québécoises: le 1<sup>er</sup> juillet, fête nationale du déménagement, arrive à grands pas.

MARIE-HÉLÈNE ALARIE LE DEVOIR

parce qu'en avril toute la population de la province cherche la même chose en même temps.

Tenter d'expliquer le phénomène à un étranger peut s'avérer fastidieux. Difficile de comprendre pour quiconque n'est pas du Québec, qu'ici les baux se signent tous du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, qu'on ne déménage que très rarement en plein mois de mars et qu'il faut se lever de bonne heure afin de dénicher l'appartement idéal.

Mais nous, rompus à cette pratique, savons déjà qu'il existe plusieurs façons de transporter ses pénates. On peut toujours recourir à certaines de nos connaissances musclées et pousser à la roue.

Si on n'a pas déménagé plus de trois ou quatre fois dans les cinq dernières années, on pourra peut-être en-

La Société des designers d'intérieur du Québec
Garantie de qualité
Le mandat de la SDIQ est de veiller au maintien de la qualité de la formation des designers d'intérieur

MARIE-HÉLÈNE ALARIE LE DEVOIR

gners de sa région, ceux qui œuvrent dans un secteur donné, et on pourra même fournir au client un aperçu des réalisations antérieures du designer.

Une fois bien décidé à faire appel aux services d'un designer, il faut choisir le bon, c'est-à-dire celui avec lequel il nous sera facile d'établir une relation de confiance.

On peut s'adresser à la SDIQ lorsque vient le temps de choisir un designer

ment d'intérieur, que ce soit pour l'aménagement de sièges sociaux, de bureaux commerciaux, de résidences, de commerces de détail, de restaurants, d'hôtels ou d'institutions.

Evidemment, comme tous les regroupements professionnels, la SDIQ offre toute une panoplie de services à ses membres.

On peut joindre la SDIQ au (514) 284-6263 ou visiter le site Internet à l'adresse sdiq.savie.qc.ca

Le designer d'intérieur
Un pont entre rêve et réalité

Par où commencer? Cette question, on se la pose avant d'emménager dans une nouvelle maison, au moment de refaire un sous-sol ou tout simplement lorsqu'on désire rafraîchir une pièce.

MARIE-HÉLÈNE ALARIE LE DEVOIR

ité et son sens artistique. Aussi doté d'une formation plus générale, il connaît l'histoire de l'art et des styles et a aussi appris à gérer des budgets», précise Mme Vekemans.

Souvent on hésite avant de faire appel à un designer d'intérieur. On s'imagine toujours que pour recourir à un tel professionnel, il faille envisager un grand projet de rénovation et que de toute façon les honoraires sont hors de prix.

Pour que la chimie opère, le designer devra user de psychologie

«Que ce soit pour aménager une maison en entier ou simplement pour refaire une pièce, faire appel à un designer peut éviter de perdre temps et argent», affirme Mme Vekemans.

Mais qui est donc ce designer? «D'abord et avant tout, le designer possède une formation technique. Qu'il ait été formé au cégep ou à l'université, le designer maîtrise les outils nécessaires à l'élaboration de plans et à l'aménagement de volumes.

Ce nouveau programme propose une approche plus philosophique et sociologique du design. On y forme des penseurs. Les étudiants inscrits à ce programme possèdent déjà un DEC en aménagement intérieur et désirent approfondir leurs connaissances, ou encore ils sont issus des programmes de sciences humaines.

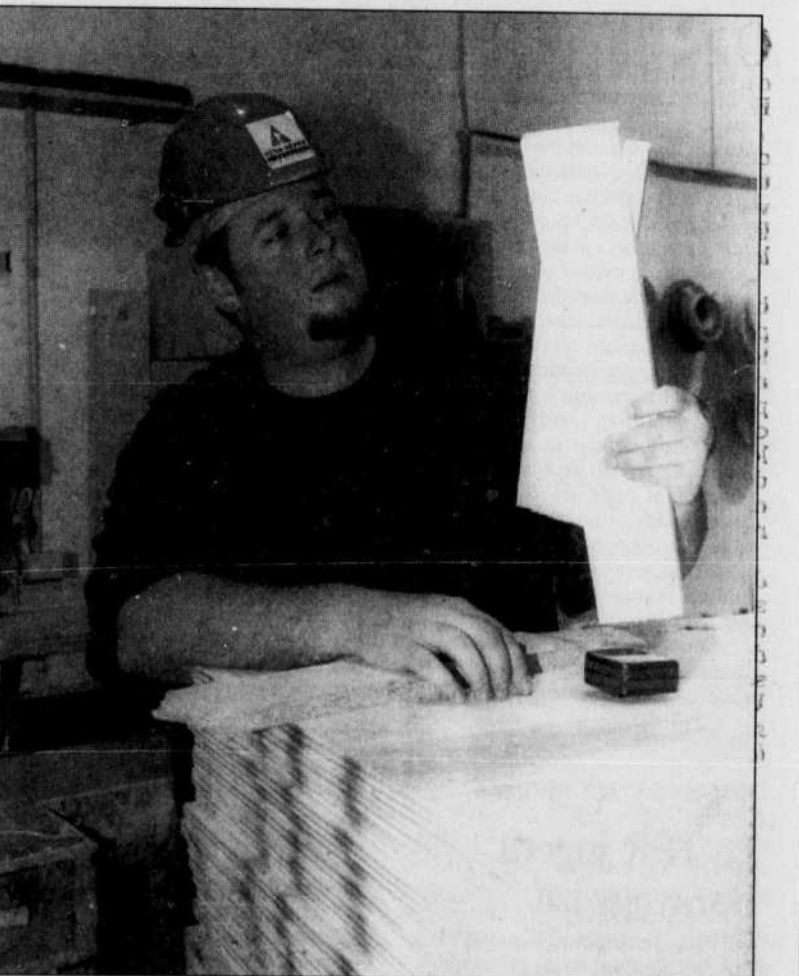
Toujours selon Mme Vekemans, «les qualités premières d'un bon designer sont sa créativité et son sens de l'écoute». Ces deux qualités feront en sorte qu'un projet d'aménagement reflète à la fois les goûts du client qui habitera l'espace aménagé, et que cet espace portera la signature du designer.

Cette complicité entre le designer et son client se vérifie sur différents aspects. Habilité à superviser l'élaboration d'un projet de A à Z, le designer est avant tout un créateur, ce qu'il vend ce sont des idées.

on voudra transformer un séjour, le designer pourra dessiner des meubles sur mesure et choisir de nouveaux tissus d'ameublement. Il n'est pas interdit de consulter un designer afin de résoudre un problème précis qui ne demande que quelques heures de travail.

réalisation de grands projets, des taux fixes seront appliqués et le designer travaillera à partir d'un budget préétabli. Il est aussi possible d'établir une facturation en fonction du nombre de pieds carrés de la superficie aménagée, les taux variant alors entre 1,20 \$ et 2,70 \$ le pied carré.

Un peu magicien, psychologue sur les bords, le designer se veut un peu la courroie de transmission entre le rêve et la réalité.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Au moment de se lancer dans les rénovations, l'aide d'un professionnel est parfois la bienvenue.

Le Berri-Bonsecours
442, rue Notre-Dame est
VIEUX-MONTRÉAL
19 condos neufs
Nouveau condo modèle
RACHEL JULIEN inc.

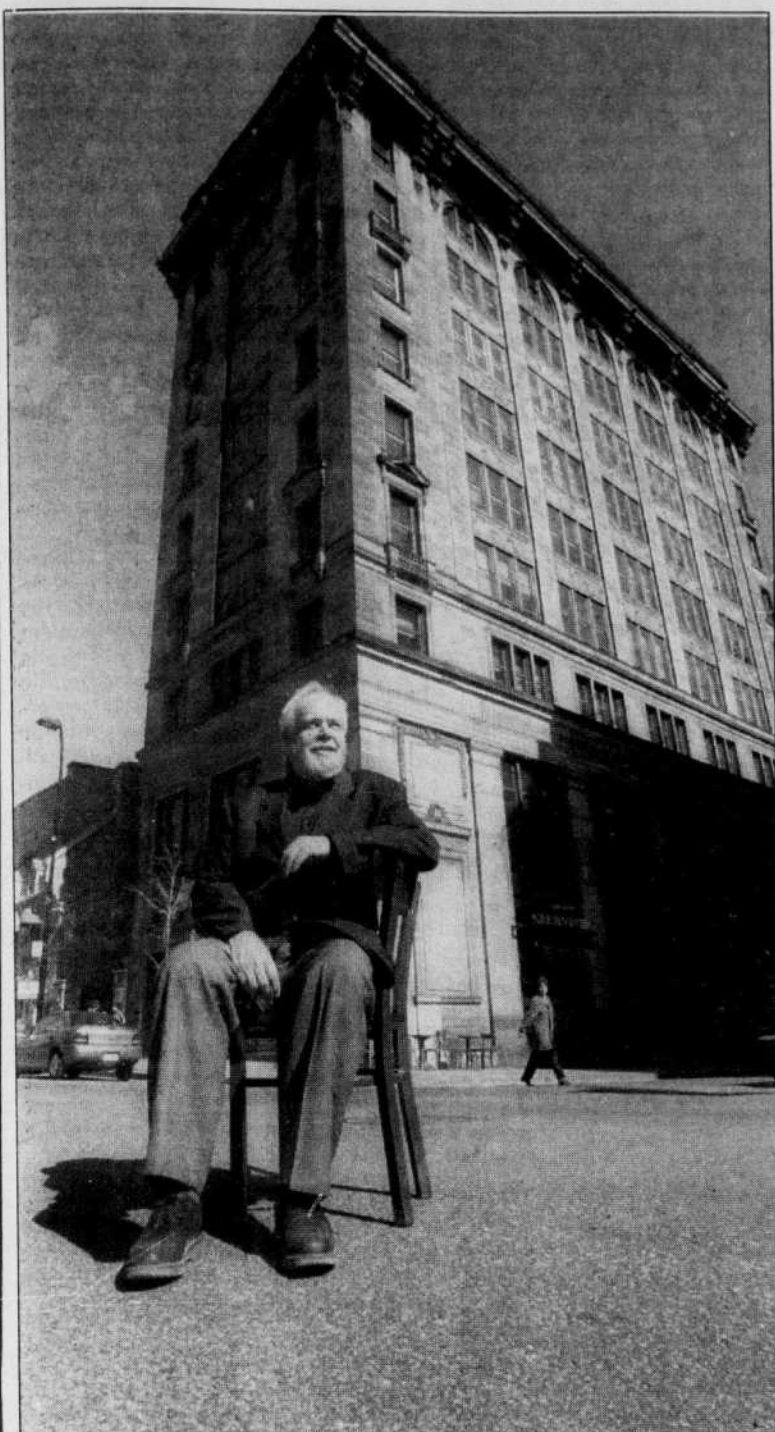
Maisons
NOUVEAU! CONDOMINIUMS
Egalement disponibles à partir de 125 000 \$
PHASE I 90% vendu
PHASE II Maintenant disponible
Construction haut-de-gamme
Jusqu'à 2 450 p.c. habitables
Terrasse au sol et sur le toit
Garage int. (1 ou 2 autos)
3 ou 4 chambres
Salle familiale
A partir de 185 400 \$ ttx incl.
Autres modèles non-illustrés
Outremont
L'Allée Glendale Alley
Bureau des ventes
1595, rue Van Horne
(514) 495-1613
PHASE Livraison en juillet 2000

ACTUEL5
Les produits Corinto sont distribués par ACTUEL5 import design
Nous vous invitons à nous joindre au : (514) 335-0705

## • HABITATION •

## Pour l'amour des vieilles pierres

Avec ses 28 immeubles, Georges Coulombe est le premier propriétaire foncier de Montréal



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Georges Coulombe devant un de ses immeubles.

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Georges Coulombe, avec 28 immeubles, est le premier propriétaire foncier du Vieux-Montréal. Il a pris le temps de les restaurer un à un, dès leur acquisition, à partir de 1976. Il a d'abord acheté l'entrepôt des pharmacies Leduc, au 296 de la rue Saint-Paul Ouest, pour 28 500 \$, une chance.

Mais personne ne voulait s'installer dans le Vieux-Montréal à l'époque. Il allait à contre-courant, cet amoureux des vieilles pierres, prenant d'un coup 18 000 pieds carrés à sa charge, ce qui lui faisait peur. Cet immeuble, il l'a occupé avec sa firme de graphisme, puis il a cherché des locataires.

Peu après, il a récidivé avec le 211 de la rue Saint-Paul Ouest, un immeuble en fort mauvais état. En effet, l'antiquaire de la rue Saint-Paul avait décidé de partir pour le Texas après avoir écumé les campagnes. «Cet immeuble s'effondrait, ça me faisait de la peine. Je l'ai acheté pour 85 000 \$», raconte ce Saguenéen. «À partir de là, j'avais la piqure. En 1978, j'en ai acheté deux autres, rue Saint-Pierre.»

Cette fois, il les a eus pour 95 000 \$. Très fier, il montre les façades, toutes en fenêtres. Puis il s'est aventuré du côté des grands entrepôts, au 65 de la rue de Brésoles, face au Cours Le Royer. C'était le signe avant-coureur de son avancée dans les grands immeubles.

Au Coristine Building, rue Saint-Nicolas, il a installé ses bureaux à même le plus vaste de tous ses édifices, 160 000 pieds carrés à louer de la rue Le Moine à la rue Saint-Paul, dans cet immeuble de 1907, pierre et brique.

Il possède d'autres édifices tout près, dont le 353 de la rue Saint-Nicolas, un édifice de pierres des champs qui remonte à 1830, l'adresse d'un hôtel au XIX<sup>e</sup> siècle puis le site du bureau de Maurice Duplessis. Peu après, il a acheté le 417 de la rue Saint-Nicolas, qu'il a retapé et revendu aux locataires, ainsi que le 353 de la même rue, qu'il garde. Il reste au cœur de l'action, rue Saint-Nicolas.

## Quatre immeubles en travaux

En ce moment, il restaure quatre immeubles qu'il vient d'acquérir, dont deux de dimension moyenne, le 365 de la rue Le Moine, un bel édifice d'un ancien grossiste en alimentation, et le 211 de la rue Notre-Dame, un édifice incendié qu'il a fini de retaper avec des cuivres tout en haut, ainsi que deux grands immeubles de huit étages, le 388 de la rue Saint-Jacques Ouest, l'édifice du Commercial Union Building mis en faillite, et le 750 de la place d'Armes, un bel immeuble abandonné depuis des années par la Banque de Montréal.

L'immeuble de la rue Le Moine, il l'a acheté pour 200 000 \$ seulement, mais la restauration a coûté 800 000 \$. Au 211 de la rue Notre-Dame, la disproportion est encore pire. En raison du feu, il n'a payé cet immeuble sans toit que 65 000 \$ à son propriétaire grec, mais les travaux lui ont coûté 800 000 \$. C'est la partie difficile à financer, cette terrible mise aux normes de la Ville de Montréal.

Lui refuse d'hypothéquer de nouveau un immeuble restauré pour une nouvelle acquisition. Chaque financement doit se faire à part, dit-il. C'est le secret. Mais la moitié du nouvel investissement va directement dans le sous-sol pour l'électricité, la plomberie, la fournaise, le générateur et les gicleurs.

Georges Coulombe a récemment pris un partenaire, Times Equity, de New York, pour l'achat du 388 de la rue Saint-Jacques, près du siège des années 20 de la Banque Royale. Du huitième étage, on a une vue sur la place de la Bourse d'un côté et le vieux Sun Life rose de l'autre. Déjà, des compagnies du Web s'y établissent.

Georges Coulombe ne s'intéresse pas aux immeubles de la place Jacques-Cartier; c'est trop couru par là, il ne touche pas au tourisme. Plutôt, il cible l'ouest du Vieux-Montréal: «Il faut que tu sois un homme de terre pour t'intéresser à l'immobilier

dans le Vieux-Montréal. Tu dois être patient. Pour faire de l'argent vite, il y a d'autres moyens. Pas celui-là.»

Ce n'est pas l'immeuble qui coûte cher, non, c'est plutôt l'épuisante restauration. A chaque immeuble, c'est la même chose. Il faut de la patience. Pour tous les vieux bâtiments, le défi consiste à les adapter aux normes. Car il n'y a pas que l'électricité et la plomberie à changer: «C'est un problème de restaurer les petits bâtiments et de les mettre aux normes dans le Vieux-Montréal.»

En effet, la Ville demande même de remplacer le plâtre par du placoplâtre en raison de l'amiante ajouté au matériau d'origine. On imagine les conséquences dans les édifices patrimoniaux. Pour les

cheminées, les pompiers demandent d'y installer des tuyaux, une folie qui dépense l'allure des toits et des appartements de tous les vieux immeubles.

## Le fer sculpté dans les faux murs

Lui suit les normes sans discuter et s'efforce de garder les façades intactes; il privilégie aussi les moulures des plafonds et les porches de fer sculpté, lorsqu'il en découvre.

L'an dernier, Georges Coulombe a acheté le rez-de-chaussée du Callière, un immeuble qui va du 127 au 145 de la rue Saint-Pierre, ainsi que deux autres édifices à l'angle de la rue de la Commune, le siège des éditions Québec Amérique. Dans la même transaction, il a acquis un immeuble magnifiquement restauré, la Maison Notre-Dame, au 360 de la rue de ce nom.

Mais son plus gros coup, c'est en 1986 qu'il l'a risqué en achetant cinq immeubles d'un coup, avec cinq partenaires, pour huit millions de dollars. Cela comprenait deux grands immeubles de la rue Saint-Nicolas. Au fil des ans, il a racheté toutes les parts de ses associés. Aujourd'hui, il dit qu'il a payé deux fois trop cher. Mais c'était la période enthousiaste des sociétés en commandite.

Voilà deux ans, il a acquis l'un des

plus beaux immeubles du Vieux-Montréal, le seul qu'il ait consenti à acheter à l'est du boulevard Saint-Laurent, l'immeuble de La Sauvegarde. Cela lui a coûté 900 000 \$. Mais la restauration a nécessité deux millions. Pourtant, il a fermé le dixième étage, qui aurait nécessité 500 000 \$ de plus en travaux à cause des normes qui changent à cette hauteur.

De nos jours, un édifice coûte 200 \$ le pied carré à construire. Cela représente huit millions pour un immeuble de cette superficie. À la place, il possède cet extraordinaire édifice art déco construit en 1913 par Guillaume-Narcisse Ducharme, le premier président de la Banque Provinciale et le fondateur de La Sauvegarde. D'en haut, on a une vue à couper le souffle sur les anciens palais de justice, tout le Vieux-Montréal et le fleuve.



du neuf!

18 UNITÉS  
VENDUES  
EN 10 JOURS!

Pour ceux qui pensent que le loft est une occasion de créer des espaces ouverts et fluides, un espace de liberté et de flexibilité...

loft  
A B S O L U

514 848 0711

555, rue de la Commune  
www.quai3.comLundi au jeudi, de 16h à 21h.  
Samedi et dimanche, de 13h à 17h.

QUAI #3

réalisé par  
Alliance, les constructeurs urbains

## Lectures

## Deux visions du monde

MARIE-HÉLÈNE ALARIE  
LE DEVOIR

On a découvert, sur les étagères des libraires, les deux premiers titres d'une toute nouvelle collection chez Flammarion: *Style brut* et *Style Asie*.

Pour le titre, on a choisi brut plutôt qu'éthnique. Brut, comme dans retour à l'essentiel. Authentiques ou revisités, les objets présentés dans ce livre nous parlent de matières, de couleurs, de motifs et de formes.

À l'origine, la matière: pierre, bois, terre cuite, toutes ces matières photographiées par Frédéric Morellec ont été transformées par l'homme pour devenir objets. Dans le chapitre suivant, viennent s'y fondre les couleurs. D'où proviennent les couleurs du style brut? Encore une fois de la nature, on y a puisé les pigments des jaunes, des bruns ou rouges et des ocres.

On passe maintenant aux motifs du style brut. Ce chapitre est à lui seul une invitation à pénétrer le monde mystérieux du symbolique et du sacré avec ses empreintes, ses scarifications et son métissage. Vient ensuite la forme: «Evidance et simplicité. Pureté du trait, fermeté de la ligne. Puissance, mais douceur

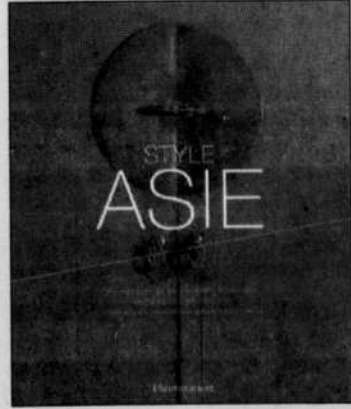
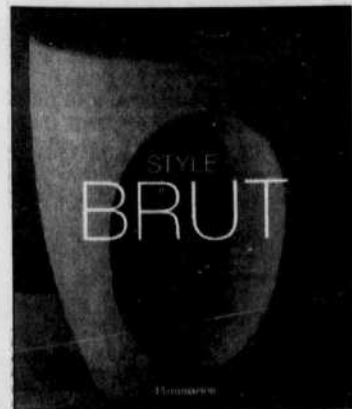
aussi, comme si la matière, les motifs et les couleurs se trouvaient domptés par la forme.» C'est ainsi que nous la présente Stéphane Guibourge, l'auteur des textes qui composent ce magnifique ouvrage.

On reforme ce livre, d'où s'échappent des parfums de savane africaine, avec la conviction que le style brut est en fait un plaisir brut.

Pour *Style Asie* comme pour *Style brut*, on retrouve encore les magnifiques photos de Frédéric Morellec ainsi que les légendes et le stylisme d'Anne Desgrappes. Cette fois les textes ont été conçus par Gilles de Bure.

Rouge cinabre, jaune impérial, bleu saphir, noir d'encre sont les couleurs de l'Asie. Mais avant tout, ce qui définit le style c'est l'évidence de la simplicité, tant par les matières que par les motifs. Partout un art de vivre, répandue aussi la symbolique, tant celle de la couleur ou du motif, on n'a qu'à penser à la calligraphie et aux idéogrammes utilisés comme motifs décoratifs.

D'Asie ou brut, les auteurs nous proposent une vision du monde par des styles différents mais qui possèdent cette qualité d'avoir le pouvoir de changer ce qui habituellement rythme notre vie.



Bureau des ventes au 2091 Beaudry / SAM+DIM 12h @17h / T. 514.597.2358  
Les Développements McGill présentent leurs projets sur [www.habiter.com](http://www.habiter.com)

MEUBLES  
Yvon Basilières  
MOBILIER INSPIRÉ PAR NOS ARTISANS D'AUTREFOIS

## Aussi disponible:

Meuble audio-vidéo, mobiliers de chambre, salle à diner, salon avec chaises et meubles d'appoint, etc.

## Une seule adresse

1850, boul. Le Corbusier, Laval H7S 2K1

Tél.: (450) 680-1293

Financement disponible

## É D I T O R I A L

## Héritage et projet

Aujourd'hui se termine à l'UQAM le colloque «*La Révolution tranquille: 40 ans plus tard*». Aucun bilan définitif ne saurait être fait de cette période, mais les échanges auxquels ce colloque donne lieu invitent à poursuivre la réflexion sur les défis qui attendent la société québécoise au cours des années qui viennent.

Riche idée qu'a eue le comité d'organisation des grands colloques de l'UQAM de s'intéresser cette année à la Révolution tranquille. À l'heure où furent les invitations à rompre avec le passé et à mettre au rancart le «modèle québécois» issu de cette période, il est opportun de jeter un regard sur ce passé pour mieux choisir les voies qui aujourd'hui s'offrent à nous. Au *Devoir*, nous avons voulu contribuer à la discussion en publiant tout au long de la semaine des entrevues avec des acteurs de cette révolution et des textes d'analyse signés par des intellectuels qui se sont attachés à l'étude de cette période. Les historiens débattront encore longtemps des interprétations à retenir, mais quelques évidences s'imposent.

La Révolution tranquille, on en conviendra, a pris valeur de mythe pour la société québécoise. L'historien Jocelyn Lévesque note avec raison que nous trouvons là un «épisode identitaire», un moment fondateur important pour les Québécois. En témoigne d'ailleurs la valeur considérable qu'y accordent les politiciens de tous les camps, à Québec comme à Ottawa, qui veulent s'approprier leur part de mérites des changements survenus.

Qui dit mythe dit aussi déformation, transformation des événements et de leur sens. C'est ainsi qu'on en vient parfois à oublier qu'il y a eu un avant la Révolution tranquille, que celle-ci ne fut pas un événement spontané. Oui, il faut se rappeler Adélard Godbout, le père Georges-Henri Lévesque ou encore Georges-Émile Lapalme, des gens qui ont préparé le terrain pour que se déploie, à compter de la mort de Maurice Duplessis, le courant de modernisation qui soufflait déjà ailleurs dans le monde. Pendant quelques années, l'histoire s'est accélérée et la volonté de changement était très largement partagée au sein de la société. Et si la Révolution tranquille marquera le pas avec la défaite des libéraux de Jean Lesage en 1966, les changements, eux, se poursuivront encore pendant une quinzaine d'années.

De la Révolution tranquille, on ne peut faire de bilan comptable. Des échecs, il y en a eu, et ce, dans tous les domaines. Gardons-nous toutefois de juger ces échecs à l'aune de nos problèmes contemporains. En bout de piste, il reste que la société québécoise a progressé. On peut reprendre à cet égard la constatation, sous forme de boutade, que faisait lundi dans nos pages l'économiste Pierre Fortin, notant que, sur le plan économique, «c'était pire avant et c'est mieux depuis». Au cours des 40 dernières années, le Québec s'est doté d'un riche patrimoine constitué d'un appareil étatique avancé, d'un système éducatif et d'un système de santé modernes, malgré les ratés, ainsi que d'une économie de plus en plus performante qui s'appuie sur un réseau d'entreprises concurrentielles à l'échelle du continent.

Croire que les changements issus de la Révolution tranquille furent bénéfiques ne nous dispense pas pour autant de nous interroger quant à l'avenir de cette société. Après la période d'affirmation suscitée par la Révolution tranquille, il faut maintenant définir ce que nous voulons être et devenir, et cela, dans le contexte particulier de la mondialisation où seront mises en cause nos valeurs sociales et culturelles comme nos priorités économiques. Il n'est donc pas farfelu, mais au contraire essentiel, de nous demander si ce que nous avons construit depuis les années 60 est toujours bien adapté au nouveau contexte créé par le phénomène de la mondialisation.

Certains voudraient voir la Révolution tranquille comme une œuvre à achever alors que d'autres voudraient faire table rase du passé. Renvoyons-les dos à dos, les uns contre les autres. Autant une attitude passiviste n'est pas de mise, autant la rupture avec le passé dans l'unique dessein de s'inscrire dans certains grands courants mondiaux constitue un risque inconsidéré.

Ainsi, la remise en question du «modèle québécois» que certains souhaitent ne doit pas conduire à la fin de l'interventionnisme de l'État. Il faut certes réévaluer ce modèle, mais l'exercice ne doit pas se faire à partir d'une grille idéologique. Il doit être mené en tenant compte des effets réels de la mondialisation sur notre société. La réalité que l'on découvre peu à peu, c'est que celle-ci n'est pas qu'occasion de développement économique. Elle peut aussi affaiblir le Québec à la faveur d'une perte de contrôle de nos leviers économiques.

La vente de Provigo à Loblaw's et celle envisagée de Vidéotron à Rogers soulèvent de telles questions. Une partie du patrimoine économique du Québec est déjà entre les mains d'entreprises étrangères et il faut se demander si nous sommes d'accord pour céder des outils aussi importants et stratégiques que sont, par exemple, les moyens de communications de masse. À cet égard, il n'y aura pas de réponses simples car on ne peut ériger de murs autour du Québec. Rappelons-nous cependant qu'il y a des choses que personne ne fera jamais à notre place et que, pour pouvoir faire ces choses, nous avons besoin d'outils comme la Caisse de dépôt et placement, la SGF et Hydro-Québec.

Le contexte actuel est propice à ce type d'évaluation auquel le gouvernement Bouchard devrait participer, voire donner naissance, avec pour objectif de recréer un consensus fort autour du rôle de l'État. Il était d'ailleurs heureux d'entendre jeudi soir le chef libéral Jean Charest parler non plus de remise en cause du modèle québécois mais de réévaluation.

Profitons du fait que le débat sur la question nationale n'occupe pas tout l'espace public pour nous interroger sur la place de l'État dans notre société. Non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan social, culturel et politique. Il y a 40 ans, les Québécois avaient le sentiment de construire l'État. Il en résultait un sentiment de fierté qu'incarrait Hydro-Québec. Aujourd'hui, ce sentiment est diffus et, dans certains cas, disparu, comme en témoigne le mépris croissant affiché envers la fonction politique. Le cas n'est pas unique au Québec mais témoigne d'une distance qui se crée à l'égard de la chose publique et dont il faut s'alarmer.

La Révolution tranquille nous a laissé un riche héritage; cependant, il nous manque peut-être un projet. Non pas un projet politique — nous en avons deux entre lesquels nous n'arrivons pas à choisir — mais ce qu'on pourrait appeler, faute de mieux, un projet de société. Ne nous illusionnons pas: la société d'aujourd'hui n'est pas tricotée serrée comme elle l'était en 1960. Les groupes sont plus distants et on ne les ralliera pas autour d'un seul projet ou d'une seule idée. Il faut plutôt chercher à créer des convergences autour de valeurs fondamentales qui permettront d'instituer «une socialité nouvelle, un nouvel espace de coopération et de collaboration», pour reprendre les mots qu'employait l'économiste Gilles Paquet dans nos pages hier. On ne refera certes pas une nouvelle Révolution tranquille. Toutefois, nous pourrions peut-être retrouver le sens de l'engagement qui a marqué cette période.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOISDirecteur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

L E T T R E S

Docteur, docteur...  
J'ai mal!

Généralement, notre société est capable de négocier assez facilement avec un groupe de pression d'un service public qui veut, pour son propre profit et en posant le pied sur la population qui le nourrit, prendre davantage de la position sociale qu'il occupe. Mais dans le cas — entre autres — des médecins et des policiers qui font les manchettes ces temps-ci, ces groupes ont une position tellement avantageuse que nous ne savons pas comment négocier avec eux. Nous sommes leurs otages, nous leur devons notre sécurité.

Je crois que ce problème est endémique car généré par la façon dont on les choisit. Comment sélectionne-t-on celui à qui, parmi les étudiants d'un cégep, on accordera le droit de devenir médecin, le droit de ne payer que 3000 \$ par année pour une formation qui nous en coûte 30 000 \$? On choisit les plus brillants, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats scolaires. Mais — si mon petit manuel de psychologie à cinq cents dit vrai — je ne crois pas que la «performance scolaire» ait une grande adéquation avec la «performance humanitaire». Tous n'en sont pas atteints, mais beaucoup en sont touchés.

Pour ma part, étant un scientifique de formation, ayant eu des résultats me permettant d'aller en médecine, jamais il ne m'est venu l'idée de m'y inscrire parce que je ne croyais pas avoir certains des préalables, comme une compassion suffisante pour mes semblables... Je suis devenu ingénieur!

Ne nous surprenons pas si, aujourd'hui, nous nous retrouvons avec une classe de médecins par-

mi lesquels nous commençons à voir poindre davantage les hommes d'affaires que les hommes de cœur que nous croyions avoir aidés à apprendre à nous soigner avec compassion. Avec la génération de médecins en place actuellement, il n'y a rien à faire, à moins de leur payer une sérieuse thérapie... il faudrait, dès maintenant, appliquer des critères de sélection où les valeurs humanitaires auraient plus d'importance que les simples capacités académiques en sciences. Ils ont été formés pour le bien public... et ils le veulent.

Je me porte beaucoup mieux depuis que je fréquente mon acupunctrice quatre fois par an. C'est la personne qui me connaît le mieux car, en plus du traitement, elle m'interroge plus de 15 minutes chaque visite, se rappelle absolument de tout mon dossier et a le temps d'en discuter avec moi. Mon médecin, je ne le vois qu'une fois par an, pour confirmer que tout va bien... ou, si j'ai un problème de plomberie que l'acupuncture ne peut résoudre, pour qu'il me donne une prescription pour voir le spécialiste. Ça dure 15 minutes pendant lesquelles je n'ai eu que 30 secondes d'écoute pour exprimer mon problème... et c'est reparti avec le spécialiste.

Je suis convaincu que les problèmes de recrutement de médecins en région, de privatisation, seraient de beaucoup moindres avec des médecins choisis autant pour leurs valeurs humanitaires que leurs capacités à intégrer les connaissances scientifiques.

Et pourquoi ne pas faire de même avec les policiers... en recrutant des candidats qui n'ont pas envie de «faire la loi»?

Paul-André Bouchard  
Ingénieur  
Outremont, 23 mars 2000

## Nul ne migre par procuration

Le 20 mars dernier, l'émission *Chasseurs d'idées* (Télé-Québec) abordait la question de l'exil sous le thème de «la souffrance et la renaissance» pour ceux et celles qui doivent quitter leur pays d'origine. Des quatre écrivains invités par Jacques Véronneau, trois ont migré au Québec (Aline Apostolska, François Busingo et Émile Ollivier). L'anthropologue Pierre Anctil s'est pris de compassion pour ces derniers en affirmant qu'il savait très bien ce que c'est que le déracinement. À preuve, le choc qu'il aurait ressenti en allant en Normandie, province française, d'où est venu son premier ancêtre. Sans doute par politesse, les trois autres invités n'ont pas réagi aux propos prétentieux, voire outranciers, d'Anctil.

Inutile pour moi d'aller faire un tour dans l'ancien Poitou pour mesurer les différences qui séparent ma génération de celle venue de France. Il me suffit d'imaginer les origines rurales et agricoles de mes grands-parents (Mauricie et Charlevoix) pour constater toute la distance qui les séparent de la société urbaine et cellulaire dans laquelle je vis. Ces différences tiennent beaucoup plus des changements entre générations que du fait que mes grands-parents ont migré des campagnes de jadis pour survivre.

Raconter aux immigrants de notre époque que je connais très bien leur vécu, soi-disant parce que mes grands-parents ont dû se «déraciner» de leurs villages pour «s'enraciner» à Montréal, serait à mon avis leur faire affront. À plus forte raison, remonter aux migrations françaises du XVII<sup>e</sup> siècle! Seuls les migrants savent vraiment ce que c'est que de migrer.  
Michel Paillé  
Démographe  
Québec, 28 mars 2000

REVUE DE PRESSE

## La langue mondiale, langue sécuritaire

ANTOINE ROBITAILLE

«**B**ien entendu, le monde serait plus facile à vivre si nous parlions tous la même langue et utilisions les mêmes instruments pour mesurer la taille de nos têtes de cochon.» Catherine Ford, chroniqueuse chevronnée au *Calgary Herald*, s'exprimait ainsi, hier, en réaction aux propos de la ministre Louise Beaudoin au sujet des employés d'Air France obligés de travailler en anglais dans un aéroport de Paris. Rappelons que cette affaire a fait la une des journaux du ROC mercredi, le *Globe* titrant notamment: «*La France n'est pas assez française, déclare le PQ*», et le *Post*: «*Vive le Charles-de-Gaulle libre! L'anglais à l'aéroport met Beaudoin en colère.*»

Revenons à Catherine Ford. Le mot «impérialisme», utilisé par Louise Beaudoin pour décrire la situation de l'anglais dans le monde, a particulièrement choqué la chroniqueuse, qui prétend que l'héritage — voire le sang? — français est justement empreint de cette ambition dominatrice. C'est en quelque sorte «celui qui le dit celui qui l'est»: «Le gouvernement du Québec, écrit-elle, semble avoir pris trop à cœur la phrase prononcée par Louis XIV en 1651, "l'État, c'est moi", ainsi que celle de Napoléon, 147 ans plus tard, disant: "La France a davantage besoin de moi que moi d'elle."» Ford lance ensuite: «*Mais peut-être qu'une telle arrogance est innée et se transmet avec l'habileté naturelle de mémoriser une liste de verbes irréguliers.*»

Insistant sur le fait que le choix d'Air France relevait «non pas de la politique» mais d'un impératif de «sécurité», Ford poursuit en prétendant qu'au Canada, il y a 30 ans, les pilotes non francophones avaient eu «moins de chance» que ceux qui, désormais, survoleront l'aéroport Charles-de-Gaulle. En effet, à cette époque, on avait pris «la décision stupide», selon Ford, qui permettait «aux pilotes de parler français au-dessus du Québec, mesure étendue à Ottawa depuis 1990». Ford soutient que «cela était illégitime sur un plan pratique à l'époque» et que c'est

«*toujours le cas aujourd'hui*». Elle tient à rendre hommage aux «travailleurs des compagnies d'aviation» pour leur «grand professionnalisme» car cette «*mesure imbécile pour le français n'a pas encore causé d'accident*». Cependant, l'adoption d'un autre système français, le métrique pour les poids et mesures, a failli avoir des conséquences aériennes désastreuses «*lorsqu'un avion d'Air Canada fut forcé de se poser — en douceur heureusement — parce qu'on avait confondu litres et gallons.*»

Au reste, selon Ford, la ministre Beaudoin devrait savoir que le fait «de demander à un pilote de parler anglais, c'est l'équivalent d'exiger d'un mathématicien qu'il fasse de l'algèbre: ça fait partie des compétences nécessaires à son travail». Et après tout, si la langue anglaise est la *lingua franca*, ce n'est pas la faute des anglophones, opine Ford, c'est qu'elle est l'idiotisme du «*mastodonte américain*». «*Si la langue des États-Unis était l'ourdou, nous serions tous obligés de l'apprendre.*»

Autre réaction en provenance de Calgary. Dans le *Sun*, cette fois. Le chroniqueur Paul Jackson n'a pas l'habitude de mettre des gants blancs. Les propos de la ministre Beaudoin l'ont grandement irrité. S'adressant directement à «*Louise*», il lance: «*Que vous le vouliez ou non, l'anglais, c'est la langue du monde. Ce n'est pas la plus parlée — le chinois détient ce record —, mais c'est celle que la plupart des êtres humains de par le monde utilisent pour se parler. L'anglais est la langue des affaires et de la science. C'est aussi la langue de la musique populaire et du cinéma. Le World Wide Web ne fera qu'accroître son usage encore davantage.*» Jackson s'interroge: «*Abordons la chose de façon rationnelle — même si les séparatistes sont les derniers individus dont nous pouvons espérer une telle attitude — nous devrions nous demander pourquoi l'élite québécoise fait l'effort d'apprendre l'anglais parfaitement, pourquoi elle cherche à se former dans les*

meilleures institutions d'enseignement du monde.» Après tout, Trudeau et Parizeau ont étudié au London School of Economics et «*ni l'un ni l'autre*», écrit Jackson, «*n'a craint d'être infecté en absorbant des idées en anglais.*»

Qualifiant successivement la ministre québécoise de «*fanatique*», de «*zélée*» et d'«*hystérique*», Jackson affirme que c'est peine perdue, «*la domination de l'anglais ne peut être maîtrisée. L'histoire l'a bien montré.*» Jackson se réfère, pour étayer ses dires, à «*un excellent documentaire diffusé à PBS il y a quelques années*», portant sur le développement de l'anglais. «*Vous devriez louer la cassette, Louise, et vous en apprendrez beaucoup!*»

Quant à la France, Jackson avertit que «*jamais, un aussi noble pays*» n'acceptera de se joindre à l'«*obsession*» du Québec pour les «*lois linguistiques odieuses*». Les Français sont trop «*sûrs d'eux-mêmes pour devenir de petits policiers piétinant les droits fondamentaux des minorités dans une province éloignée d'un pays étranger*». Jackson en a en particulier contre une récente décision de la «*police linguistique*» québécoise qui aurait remis une contre-ventilation de 2000 \$ à un plombier. Ce dernier avait «*commis un crime terrible*»: inscrire, sur son camion, le mot *plumbing* avec des lettres de la même taille que celles formant «*plomberie*». «*Des mesures aussi intolérantes n'impressionneront sûrement pas un peuple aussi cosmopolite que les Français*», estime Jackson.

Enfin, le chroniqueur assène un conseil: «*Louise*, si, dans votre province, vous étiez plus tolérante envers vos minorités, le reste du monde serait plus enclin à tolérer les aspirations du Québec.»

Une histoire liée à la loi 101 faisait la une du *Post* jeudi. C'est la chroniqueuse Diane Francis, cette fois, qui prenait la plume du reporter pour déplorer la situation de Rahman Saifur Pervez Khan, propriétaire d'un dépanneur de Montréal et «*victime de harcèlement*». «*La police de la langue met en péril le rêve d'un homme*», titrait-elle.

## IDÉES

Réplique à Jean-Philippe Warren

# Pourquoi réhabiliter l'héritage de gens qui ont «raté» leurs enfants?

CHRISTIAN MONNIN

Montréal

Le texte de Jean-Philippe Warren, publié dans *Le Devoir*, de la fin de semaine dernière, a le mérite de remettre en perspective le lieu commun de l'échec de la Révolution tranquille. Il a surtout l'honnêteté de se déclarer comme une lecture agissante de l'histoire — c'est-à-dire orientée et soumise à un but — dès lors qu'il la justifie par ce qu'elle permet de faire («continuer les luttes inachevées et reprendre les exigences de jadis»). Sa démarche soulève toutefois nombre de questions.

M. Warren apporte essentiellement deux précisions. Tout d'abord, la Révolution tranquille aurait échappé à l'idéal de ses pères fondateurs qui, à partir de 1970, ne la (ne se) reconnaissent plus dans la «nature profonde» (!) d'une «logique nouvelle». Voilà qui est difficilement contestable et, à la vérité, bien peu étonnant. M. Warren a en effet raison: sans doute y a-t-il un monde entre le rapport Parent et les cégeps d'aujourd'hui, pour ne donner qu'un exemple. C'est que, justement, il y a un monde qui dénature sans pitié nos grands projets et nos bonnes intentions. Nous reprendrons donc à notre compte la question de M. Warren, mais en la généralisant: entre l'idéal et le fait, la distance n'est-elle pas toujours quasiment infinie? Ainsi semble aller la vie: les belles idées rencontrent des obstacles ou des résistances imprévus, se heurtent à des dynamiques dont la force a été sous-estimée, et le résultat est un peu moche, trivial, plein de terre ou de cambouis, souvent très éloigné de l'idéal immaculé. Mais c'est comme ça, aussi bien pour un individu que pour une société. Ne serait-il pas temps d'en prendre acte, surtout au point de départ d'une pensée qui se veut progressiste? Ne serait-ce pas même le propre de toute révolution que d'être confiscatoire, d'une façon ou d'une autre?

De fait, la seconde précision de M. Warren consiste à rendre la Révolution tranquille à ses vrais pères, qui ne sont pas les baby-boomers. Ceux-ci sont au contraire une sorte d'aberration culturelle, dont l'éthique, bizarrement, est «différente par



## Révolution tranquille

bien des facettes de l'éthique de la génération d'après-guerre. Il existerait ainsi une éthique sui generis. Pourtant, François Ricard, convoqué à la barre par M. Warren, ne se contente pas de dresser un portrait parfois peu flatteur de la génération du baby-boom. Il s'emploie également à en retracer les antécédents, qui sont nombreux et anciens.

Pour notre part, nous nous contenterons de soulever un élément de réponse dans le texte même de M. Warren, plus précisément dans une citation de Léon Dion selon laquelle certains membres de sa génération vont « jusqu'à dire que leur plus grand échec, ce sont les enfants qu'ils ont eus ». Nous ne pouvons nous empêcher de penser au film de Manon Barbeau, intitulé *Les Enfants du Refus global*, lequel suggère que les hommes et les femmes qui ont voulu changer le monde et la vie ont quelque peu délaissé leur progéniture: va jouer ailleurs, papa et maman ont un avenir radieux à bâtir. En un sens, les baby-boomers comme génération auront au moins eu l'honnêteté objective de n'avoir qu'environ 1,2 enfant...  
De manière générale, M. Warren opte donc résolument pour une vision discontinuée de l'histoire, avec la louable intention d'éviter les confusions: d'une part, la Révolution tranquille n'est plus la Révolution tranquille à partir de 1970; d'autre part, et corrélativement, les baby-boomers n'en sont pas

les artisans, puisqu'ils étaient trop jeunes en 1970 et que leur éthique «n'entretient que peu de rapport avec celle des aînés». Cette périodisation permet à M. Warren d'effectuer une benigne opération de révisionisme de gauche, puisque son objectif avoué est de réhabiliter l'«utopie sociale» qui a inspiré la Révolution tranquille, en la lavant de tous ses travers, dont le moindre, précisément, n'est pas l'idéalisme. Toutes proportions gardées, cette opération n'est pas sans rappeler celle qui, depuis une dizaine d'années, vise à disculper le marxisme des «erreurs» soviétiques, cambodgiennes et autres.

Il nous semble au contraire urgent de remettre en question ces sacro-saints idéaux dans la continuité de leur descendance. Et, en premier lieu, peut-être convient-il de se demander pourquoi devrait être réhabilité l'héritage de gens qui ont «raté» leurs enfants? Ne vaudrait-il pas mieux travailler à développer les outils d'une critique réaliste du présent, débarrassée des utopies dont il faudrait commencer à envisager la désuétude?

Manon Barbeau et son frère, François, dans *Les Enfants du Refus global*.

SOURCE ONF



Jean  
Larose  
♦ ♦ ♦

## Faire le lien

Malgré ses efforts, le gouvernement du Québec n'a pas réussi à mobiliser la nation contre la loi fédérale «sur la clarté». On aura revêtu en vain d'immenses cortèges submergeant les écrans de colères fleurdelisées, d'étudiants révoltés... Les crises ne se commandent pas. Il en vient d'imprévues, qu'on ne sait pas diriger; il en serait de nécessaires, qui manquent au rendez-vous de l'histoire. Chacun peut s'indigner de l'intrusion fédérale, cent mille dépits solitaires ne font pas un mouvement social.

Durkheim remarquait l'alternance de deux états dans toute société. Dispersion, où les individus vaquent à leurs occupations; rassemblement dans la fièvre et le désordre exaltés, aux instants de crise. Les temps d'effervescence sont les vrais moments fondateurs parce qu'alors la société se souvient de ses origines, réelles ou mythiques, en tant que «peuple». Au nom du passé, le présent se forge un futur digne de sa filiation. Autrement dit, un événement comme la loi «sur la clarté» n'a pas de sens sans un sens préalable, il ne peut réveiller un mouvement social sans une mémoire qui précède celui-ci, l'inspire, l'éclaire, le guide et, parfois, le porte à effervescence.

Les indépendantistes cultivent la nostalgie de ces périodes de crise où, littéralement, l'enthousiasme populaire sembla réagir à une inspiration divine (il faut bien la dire religieuse, cette apparition du «peuple», dans l'extase où la communauté québécoise atteignit quelquefois sa température de fusion). On se rappelle en frissonnant le sursaut de dignité d'un Robert Bourassa, au lendemain de Meech: «Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le peuple québécois...», lequel ne fut pourtant qu'un triple couac préhistorique, un feu de paille de «fierté» aussitôt noyé dans un défilé de fête nationale bien fait pour panser l'amour-propre, berner l'impatience et décomposer à temps, prévenant ainsi quelque geste dangereusement historique, le peuple souverainiste en fiers individus. Maudite fierté québécoise, qui détourne le devoir de mémoire en pétage de broue pour nationalisme de tabloïd, puis s'effoie, donnant carrière à l'amnésie, aux humoristes et au fédéral!

### Le poussin décapité

Je me souviens... de quoi? En vertu de quelle mémoire peut-on espérer que les individus du Québec redeviendront, le temps d'une crise, le peuple québécois? Amer, l'observateur se dit que le gouvernement ne fait pas le lien. Dans les deux sens: s'il ne réussit pas à faire lever le peuple, à lier la population en peuple, c'est parce qu'il ne sait pas lier dans sa politique la mémoire historique des Québécois. Le premier ministre a bien parlé récemment de sens historique, de continuité historique, rare élévation d'une éloquence dont nous n'avons pas l'habitude. Cependant, les gens restent froids. L'agit-prop souverainiste contre la loi «sur la clarté» fut d'ailleurs d'une platitude navrante. Un espèce de poussin décapité, laid, jaune, étalant à pleines pages dans les journaux un message insignifiant. Le plus grave dans ce placard sans énergie étant qu'on croyait visiblement pouvoir y faire l'économie d'un véritable effort de persuasion, que le peuple serait nécessairement au rendez-vous de l'indignation politique. Ce qu'il aurait fallu avoir le génie de susciter, le lien de mémoire qui fait un peuple, on s'appuyait dessus, de confiance, à demi-mots, sans s'apercevoir de son absence...

Le débat constitutionnel-référendaire, et c'est en cela qu'il est tellement fatigant, se répète indéfiniment à l'identique, sans autre résultat que de viduer tous les termes de leur substance, c'est-à-dire de leur mémoire. Allez relire au hasard, dans les journaux d'il y a 30 ans, un reportage sur un quelconque «conférence fédérale-provinciale»: vous y trouverez les mêmes mots qu'aujourd'hui, décrivant les mêmes chicanes de clôture, les mêmes conflits, doléances et revendications. Cependant, les grands mots avaient un sens pour les gens. Rien qu'à entendre «Québec», «indépendance», «liberté», «manifestation», on se sentait rassemblé en peuple. Avec quel enthousiasme nous sortions en masse de nos classes pour aller protester contre... revendiquer que... Il me semble que le dernier sursaut fut contre la Constitution rapatriée sans l'accord du Québec, une dizaine de milliers de manifestants, douloureusement indignés, protestant et sachant pourquoi, pour obéir à telle idée partagée de notre histoire, après la «nuit des longs cou-teaux». Depuis, je n'ai vu que des défilés de la «fierté».

### La fin de l'histoire

La querelle constitutionnelle-référendaire est le nom canadien de la fin de l'histoire, et c'est une victoire du fédéralisme d'y avoir entraîné les souverainistes au point qu'ils n'arrivent plus à se lier entre eux pour sortir et protester contre Ottawa au nom des raisons profondes de leur engagement, ce qu'on pourrait appeler la foi religieuse dans l'indépendance du Québec. Le seul fait qu'on songe à un troisième référendum, au lieu du long travail d'éducation et de réflexion qui serait encore nécessaire, signale le refoulement de l'histoire par le débat constitutionnel. On oublie que la pensée indépendantiste moderne n'a jamais touché la majorité, que le nationalisme de tabloïd qui l'a supplantée, tout de réflexes archaïques et de préjugés dangereux, ne répond pas à la mémoire mais au ressentiment, qu'on ne peut s'y fier pour faire l'histoire. On retrouve là, à une échelle plus grande, le même cercle vicieux que dans la propagande contre la loi «sur la clarté»: on veut croire que le lien social qui manque pour faire le peuple se nouera religieusement au moment de voter, alors que c'est justement ce lien créateur de peuple qu'on attend d'une victoire «historique». Le paradoxe n'est pas neuf, il marquait déjà la culture indépendantiste en 1980 (on était un grand peuple et il fallait voter OUI pour en devenir un). Mais la culture indépendantiste, alors, existait. Aujourd'hui, le projet ayant troqué la mémoire pour des réflexes, il y a des jours où je me demande si le prochain référendum ne sera pas le plus court chemin pour sortir le Québec de l'histoire. Le premier ministre le sent, je pense, j'espère, ce doit être cette logique fatale qu'il cherche à conjurer — tout en la mimant — en lui posant d'impensables «conditions gagnantes».

<http://www.magi.polymtl.ca/bourdeau/rlarose/>

Réplique au premier ministre du Québec

## Évitons au contribuable municipal de jouer dans un mauvais film

La réforme Harel ne réglerait rien si le gouvernement du Québec ne trouve pas le courage de s'attaquer aux vrais problèmes du monde municipal.

MARIO LAFRAMBOISE

Président de l'Union des municipalités du Québec

Rien dans les déclarations faites à ce jour par le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre des Affaires municipales ne laisse entrevoir que les fusions de municipalités, les regroupements de services ou la fiscalité d'agglomération pourraient produire les bénéfices que les citoyens seraient en droit d'attendre de ces solutions. En effet, pourquoi imposer ces formules — pourquoi même seulement les favoriser ou les encourager — si, dans l'état actuel des choses, elles ne sont susceptibles de mener qu'à des coûts encore plus élevés pour les contribuables?

Pour que le potentiel des fusions, des mises en commun et de la fiscalité d'agglomération se réalise, le discours et l'action gouvernementale devront être plus concrets. S'il veut démontrer qu'il poursuit véritablement les intérêts des contribuables, le gouvernement doit commencer par deux gestes: premièrement, décréter l'abolition des planchers d'emploi dans les municipalités et, deuxièmement, suspendre l'application des articles 45 et 46 du Code du travail pour les municipalités qui se fusionnent ou mettent en commun des services. Éventuellement, il devra aller encore plus loin en permettant aux municipalités de rationaliser vraiment leurs coûts de main-d'œuvre. À défaut de faire ces gestes, les solutions proposées par le gouvernement se traduiront par une augmentation globale et substantielle des coûts des services et, partant, du fardeau fiscal des contribuables municipaux.

Prisonnières d'un carcan législatif qui les paralyse sur le plan des relations de travail, les municipalités du Québec n'ont jamais réussi à empêcher l'écart de rémunération de se creuser entre leurs employés et ceux de la fonction publique provinciale. Résultat: cet écart atteint aujourd'hui près de 30 % et continue de s'aggraver d'année en année. Les plus vulnérables à ce jeu ont été les plus grandes villes, et ce sont leurs conventions collectives qui serviront de référence pour les syndicats lors de la renégociation des contrats de travail dans d'éventuelles municipalités fusionnées. Les contribuables municipaux ne peuvent être que perdants. Ce n'est certainement pas cela qu'on recherche!

Le problème des coûts de main-d'œuvre est donc le premier à résoudre. Il représente des coûts excédentaires de 750 millions par an pour les contribuables et s'impose, en toute logique, comme préalable aux fusions, aux mises en commun de services, à la fiscalité d'agglomération ainsi qu'aux transferts de responsabilités du gouvernement du Québec vers les municipalités. Cela est connu et abondamment documenté depuis au moins deux décennies. L'ignorer, c'est vouloir à l'échec, sur le plan fiscal, toute réforme digne de ce nom. Dans le monde municipal, tous s'accordent pour affirmer que le pire sous-produit de la réforme serait un bond dans le coût global des services municipaux. Mais le gouvernement est encore silencieux là-dessus. S'il insistait des changements sans d'abord régler ce problème, nous serions réduits à chercher ailleurs que dans l'intérêt des contribuables municipaux les motifs de son action.

### Pacte fiscal

Le même raisonnement s'applique pour ce qui est du pacte fiscal. Aucune réforme d'envergure n'a de sens dans un contexte où les règles qui sont censées répartir les sources de revenus des municipalités de celles du gouvernement du Québec sont régulièrement bafouées, violées. Pas plus tard que dans son dernier budget, le ministre québécois des Finances a substantiellement aggravé le contentieux Québec-municipalités lorsqu'il a décidé unilatéralement (utilisant à toute la marge de manoeuvre que lui procure la raison d'État) de saisir la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE), un en-lieu de taxes foncières municipales d'une valeur de 357 millions de dollars.

Ce dernier affront — qui a eu l'effet d'une onde de choc de très forte amplitude chez les élus municipaux de tout le Québec — est venu exacerber une situation déjà intolérable. Il est venu consacrer ce que beaucoup voyaient comme un mépris profond du gouvernement du Québec à l'endroit des gouvernements locaux. Dire que les municipalités ont été les cibles préférées du gouvernement du Québec depuis au moins dix ans est un euphémisme. Elles ont absorbé pendant cette période plus de 1,1 milliard de dollars de factures venues de Québec sur un budget total de neuf milliards de dollars. Soucieuses d'épargner les contribuables, les municipalités ont préféré réduire leurs dépenses plutôt que de hausser les taxes. C'est ainsi qu'elles ont diminué

de 850 millions par an les sommes consacrées à la réfection des rues et des infrastructures souterraines. Tout cela pour absorber les transferts de charges imposés par l'autorité provinciale. Mais cela ne peut pas durer. Aujourd'hui, si elles veulent être responsables, les municipalités vont devoir recommencer à investir massivement dans les infrastructures, bien au-delà des 175 millions que le gouvernement accepte de contribuer pour les aider à le faire.

L'usage abusif de la raison d'État à l'encontre des municipalités n'aura produit, en définitive, que des déceptions, des frustrations et une pourriture malsaine, devenue quasi insurmontable, dans les rapports Québec-municipalités. La situation n'a jamais été aussi grave depuis 40 ans. Il est urgent depuis longtemps de mettre un terme aux effets pernicieux de l'action gouvernementale sur la fiscalité locale. Seule la conclusion d'un nouveau pacte fiscal (et son respect) a des chances de mettre un terme aux chicanes. C'est d'ailleurs ce qui explique tous les efforts que le monde municipal met pour obtenir ce nouveau pacte. Ce n'est pas seulement une affaire d'argent. L'enjeu rejoint aussi, à maints égards, les rapports entre les deux ordres de gouvernement.

La réforme municipale du gouvernement Bouchard est donc mal partie. Du point de vue des contribuables, elle ne saurait être considérée comme porteuse d'espoir — ou même de bon sens — si elle ne s'attaque pas directement aux vrais problèmes. Pour qu'elle soit positive, il faudra résoudre en priorité le problème de la structure de coûts trop élevés des municipalités résultant de la camisole de force dans laquelle elles sont enfermées en matière de relations de travail. Et il faudra rétablir un minimum de respect du gouvernement à l'endroit des élus municipaux par la conclusion d'un nouveau pacte fiscal. Le gouvernement du Québec serait d'ailleurs bien avisé de comprendre que la très grande majorité des élus municipaux accorde une bien plus grande importance à un nouveau pacte qu'à la réforme Harel et que cette dernière aurait de bien meilleures chances de succès dans un environnement stabilisé à la faveur d'une nouvelle entente fiscale. Souhaitons que le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre des Affaires municipales entendent le message, qu'ils trouveront le courage d'agir là où ça compte plutôt qu'en périphérie des problèmes et qu'ils nous épargneront tous de jouer dans un mauvais film où le contribuable serait la victime toute désignée.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (editorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); À l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Clément Trudel (musique); À l'information économique: Gérard Béreault (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; À l'information internationale: Jean-François Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (editorialiste); À l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornellier (correspondants parlementaire à Ottawa); Mario Cloutier et Robert Dutraissac (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurlbut, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Léopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice); Johanne Brien (responsable de la clientèle); Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la  
Chaine culturelle  
aujourd'hui, en page 8 de  
L'agenda du Devoir

EN BREF

### Contrôle des cours du brut

(AP) — Le ministre vénézuélien du Pétrole, Ali Rodríguez, dont le pays vient de prendre la présidence de l'OPEP, a expliqué hier qu'un nouveau mécanisme décidé par l'organisation des pays exportateurs pour contrôler les cours du brut établissait une fourchette comprise entre 22 et 28 \$ US le baril. La proposition vénézuélienne d'établir ce mécanisme, basé sur un « panier » des bruts de l'OPEP, a été adoptée lors du sommet de l'organisation cette semaine à Vienne. Si les prix fluctuent au-dessus de 28 \$ ou en dessous du plancher, l'OPEP augmentera ou baissera sa production de 500 000 barils par jour jusqu'à ce que les cours rejoignent leur fourchette de fluctuation autorisée, a expliqué le ministre au cours d'une conférence de presse.

### L'éducation contre la guerre

(AFP) — Donner aux enfants un enseignement de base dans les sociétés dévastées par des conflits armés est le meilleur moyen de les empêcher de devenir des enfants soldats, a affirmé hier le directeur de l'UNICEF, Carol Bellamy. L'ONU estime à quelque 300 000 les enfants soldats dans le monde. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance tente par l'éducation d'introduire « un élément de normalité dans ce qui est autrement une situation anormale », a dit Carol Bellamy lors d'une conférence de presse. La directrice de l'UNICEF s'exprimait à l'issue d'une réunion de trois jours entre des responsables de l'ONU et d'organisations non gouvernementales visant à préparer un rapport du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur les enfants et les conflits armés. Prévu pour juillet, ce rapport doit faire des propositions pour mettre en œuvre une résolution du Conseil de sécurité d'août 1999, qui appelle les gouvernements à poursuivre ceux qui recrutent des enfants soldats. La résolution demande aussi aux gouvernements et agences de l'ONU de tout faire pour démobilitiser les enfants soldats et les réintégrer dans la société.

### Requins en voie d'extinction

(AP) — Les requins, essentiels à l'écosystème marin, sont aujourd'hui menacés d'extinction. Victimes d'un carnage généralisé à l'ensemble de la planète, les requins pélagiques, qui préfèrent les eaux profondes aux zones côtières, voient leur avenir hypothéqué. Si rien n'est entrepris, leur disparition est une question de décennies, de quelques années, assurent les plus pessimistes. Des scientifiques réunis récemment à Pacific Grove, en Californie, lors d'une conférence mondiale sur le requin pélagique, la plus importante du genre, ont réclamé la mise en œuvre d'un « plan d'action international ». Objectif: empêcher une surexploitation due au commerce des ailerons, un marché entretenu par la mode pour la restauration asiatique et les croyances dans les supposées vertus aphrodisiaques.

## SEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans le passé, les scientifiques ont plus d'une fois servi à cautionner des idéologies intolérantes comme le nazisme. Et un article qui résume en quelques lignes que la longueur des doigts est liée à l'orientation sexuelle donne une recette simpliste pour stigmatiser un groupe. Certaines personnes vont interpréter le message sans nuance, souligne Michel Dorais. Ce qui ne va pas atténuer l'ostentent et le harcèlement dont sont victimes plusieurs homosexuels.

Tant et aussi longtemps que l'on va traiter l'homosexualité comme une erreur biologique, certains vont penser qu'on peut la soigner, croit François Bécharé. « Pendant ce temps, il y a encore des gens qui se suicident et qui ruinent leur vie parce qu'ils sont homosexuels. »



S.V.P. Assurez-vous  
de recycler ce papier  
journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés  
au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de  
7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynasties, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

donc *Le Devoir* a obtenu copie, le comité de francisation de la FTQ lance un cri d'alarme à tous les Québécois soucieux de l'évolution du français en milieu de travail. « Au moment où nous commençons à récolter les résultats positifs de nos collaborations avec l'Office, allons-nous laisser saborder cet organisme par la démission du gouvernement? Si le mouvement syndical et ses militants et militantes de la francisation ne se portent pas à la défense de l'Office, il y a un risque que le gouvernement ne réinvestisse pas dans le maintien des ressources. Nous sommes en droit d'affirmer que notre projet de société est sérieusement compromis, faute de ces ressources indispensables. »

Un porte-parole de l'Office de la langue française a confirmé hier au *Devoir* l'authenticité des données mises en lumière par les auteurs de cette étude, Suzanne Dupuis et Lola Le Brasseur. Ces coupes impliquent essentiellement le personnel de soutien, les professionnels et les cadres.

Pendant que l'on réduisait le budget de fonctionnement et les effectifs de l'OLF, l'on augmentait sensiblement le

## OFFICE

nombre de ses mandats. Ainsi, les quelque 3000 entreprises qui détiennent un certificat de francisation doivent maintenant produire des rapports triennaux, que le personnel de l'Office doit évaluer et vérifier. L'on a aussi mis en place de nouveaux programmes de promotion du français à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME). Le gouvernement a également ordonné la mise en vigueur de programmes de francisation des technologies de l'information.

Les compressions budgétaires ont par ailleurs obligé l'OLF à cesser la publication de son magazine *Info-langues*, qui avait une diffusion restreinte mais qui fournissait une somme inestimable de renseignements sur l'état de santé du français, sur les travaux des chercheurs les plus connus, sur les activités de l'OLF et sur les expériences de autres pays de la Francophonie. Désormais, *Info-langues* prendra la forme d'un magazine électronique et sera diffusé uniquement sur le réseau Internet.

Il est arrivé dans le passé que les centrales syndicales, dont la FTQ, critiquent la façon de faire de l'Office de la langue française. Or, dans ce rapport, le comité de francisation n'a que de bons mots à l'endroit de l'OLF. De

l'avis des auteurs de ce bilan, l'Office fait preuve d'animation dans les entreprises, se met de plus en plus au service de la francisation par des actions en prise directe sur la réalité quotidienne. L'Office, peut-on y lire, agit maintenant comme un guide soucieux des particularités de chacune des entreprises et cherche à mieux soutenir les efforts consentis.

Compte tenu des nouveaux obstacles à la francisation, telles la présence étendue dans nos milieux de travail des personnes immigrantes ne connaissant pas le français et la francisation des nouvelles technologies de l'information, le comité de francisation de la FTQ soutient que le défi demeure entier.

Les experts de la FTQ croient être en mesure d'affirmer que bien des irritants persistent et qu'il faudra continuer d'insister sur la nécessité d'une action concertée. « Il est maintenant clairement démontré qu'il n'y a pas de francisation réelle et durable sans la participation concertée des patrons, des syndicats et de l'Office. Peut-être avons-nous cru, naïvement, que les principaux acteurs allaient travailler tout naturellement à la francisation. Ça n'a pas été le cas et c'est encore loin de l'être. »

## TARTE

SUITE DE LA PAGE 1

À la barre des témoins, le ministre des Affaires intergouvernementales se rappelle avoir reçu « un coup au visage », puis un deuxième alors qu'il servait du dessert à la clientèle pauvre du Chic Resto Pop, le 17 mai 1999. L'homme n'a pas réalisé tout de go qu'il venait de se faire asperger de crème pâtissière par MM. Robert et Foisy. Stéphane Dion se sentait menacé, il s'est cru assailli par plusieurs personnes et a eu « une réaction d'autodéfense ». « J'ai été, dans mon intégrité, atteint », ajoute-t-il. En contre-interrogatoire, il avoue que les tartes ne l'ont point blessé et ne se souvient pas d'avoir frappé M. Robert.

Le ministre des Affaires intergouvernementales quitte la Cour municipale avec empressement quelques minutes plus tard. Il passe tout près des deux accusés et refuse de serrer la main que lui tend Patrick Robert, filant droit devant sans même le regarder. Son attaché de presse en fera autant.

Assailli par des dizaines de journalistes à chacune des pauses, Patrick «Pop Tarte» Robert fera remarquer dans les couloirs de la Cour municipale: «Un politicien, ça sert à servir des mains. Et un politicien qui ne serre pas de mains, c'est un politicien qui ne fait pas son travail.»

«Pour une simple tarte à la crème, M. Dion engorge le système judiciaire», ajoutera-t-il devant un public ravi.

Les entaristes ont su profiter de ce procès fort médiatisé pour mousser leurs actions subversives. Ils ont répété qu'ils s'en étaient pris à Stéphane Dion parce qu'il avait visité le Chic Resto Pop «non pas pour servir les pauvres, mais pour se servir des pauvres», a dit M. Robert. «Il se prêtait à une mise en scène pour redorer son image publique», a précisé l'infographiste de 30 ans, qui a plaidé sa cause et celle de M. Foisy avec une telle ferveur que le juge Léger l'a félicité à la fin des audiences. M. Léger a d'ailleurs paru amusé à quelques reprises dans la journée.

#### Une cause, une vraie

Sous des allures d'un burlesque crémeux, la cause soulève quand même d'épineuses questions de droit. Jamais personne au Canada n'a été accusé de voies de fait pour avoir écrasé une tarte à la crème au visage d'un concitoyen. Le lancer spontané du verre d'eau ou le fielux crachat au visage constituent des voies de fait passibles de sanctions. Mais pour l'entartage, c'est le vide juridique. S'agit-il d'un cas flagrant de voies de fait ou d'une plaisanterie inoffensive? Le juge Louis-Jacques Léger a pris la question en délibéré après avoir entendu M. Dion et une poignée de témoins dans ce procès rigolo suivi par une cinquantaine de partisans de l'entartage, la plupart reconnaissables à leurs gros nez rouges.

Conseillés par les membres de la Clinique juridique de l'UQAM et des avocats du privé qui ont offert leur aide, les entaristes ont expliqué qu'ils n'avaient «aucune intention malveillante ou agressive» au moment d'entarter le ministre Dion.

M. Robert a exhibé d'inoffensives assiettes en carton et



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chic Resto Pop, 17 mai 1999: Patrick «Pop Tarte» Robert entarte le ministre Stéphane Dion.

bonbonnes de crème fouettée de la meilleure qualité qui soit. Se disant pacifiques, les entaristes prétendent agir avec un doigté, un humour et un amour à l'épreuve de tout soupçon. «Les victimes ne sont jamais blessées que dans leur ego», a résumé Patrick Robert.

L'unique témoin de la défense, le père fondateur du mouvement des entaristes, est venu confirmer ces dires. L'écrivain belge Noël Godin, qui s'est présenté comme «un expert en balistique pâtissière», a affirmé qu'en 29 ans de carrière, il n'a jamais eu connaissance que des personnalités publiques aient pu être blessées par une tarte à la crème. M. Godin, célèbre pour avoir entarté Bill Gates, a fait état d'une seule poursuite intentée par l'ancien ministre français Philippe Douste-Blazy. Les entaristes ont été acquittés en France.

Patrick Robert a conclu les plaidoiries en réitérant l'absence d'intentions malveillantes ou agressives des entaristes. «Nous n'avons pas utilisé, à notre humble avis, la force

pour approcher M. Dion ou l'entarter. Nous avons fait une critique démocratique et pacifique dans un esprit de fête.»

La procureure de la Couronne, Claudie Bélanger, a pour sa part rappelé au juge Léger qu'il ne devait pas faire le procès de l'entartage, mais plutôt celui de deux individus accusés de voies de fait. Elle a défini les voies de fait comme étant «l'utilisation intentionnelle de la force contre une personne sans son consentement», une notion à laquelle les tribunaux ont donné une interprétation assez large. «Le seul fait de poser la main sur quelqu'un sans son consentement constitue une agression», a-t-elle dit. Et l'humour ou la portée de la critique sociale n'atténuent en rien la gravité du geste.

Le juge Léger rendra sa décision le 17 mai prochain. Mais politiciens et entaristes croiseront à nouveau le fer jeudi prochain. Jean-Bruno «Tarte Vader» Caron subit en effet son procès pour voies de fait. Un certain Jacques Parizeau ne lui a pas pardonné dans une autre affaire de tarte.

## POISSON

réalisé qu'il y avait des milliers de poissons de différentes espèces et que des centaines étaient descendues dans les fossés de drainage qui aboutissent dans la rivière Richelieu. On avait essayé de limiter les dégâts mais il est certain que des poissons ont pu s'échapper. Avec toutes les activités d'élevage que ce type a faites, il y aura sûrement d'autres espèces dans les prochaines années.»

Les employés du ministère de l'Agriculture n'ont pas averti, à l'époque, ni les services de douanes de cette introduction, ni leurs collègues de la faune, malgré le danger de dissémination de cette espèce ultrarésistante et prolifère et malgré le risque de concurrence pour des espèces comme la perchaude, la barbotte ou le crapet, dont la pêche commerciale est pourtant gérée par le même ministère, responsable de l'agriculture et des pêcheries!

#### Identification

Un biologiste de la faune, Jacques Bergeron, sera le premier à identifier formellement la présence des tanches en territoire québécois en juin 1991 même si le récent rapport gouvernemental fait remonter cette découverte à octobre 1999 seulement! «Une erreur» de dix ans, convient un des deux auteurs du rapport, le biologiste Pierre Dumont, qui a personnellement identifié les premiers spécimens capturés dans le Richelieu.

Jacques Bergeron avait envoyé en juin 1991 l'agent Alain Deschênes chez M. Neeser pour obtenir des spécimens.

«Il s'agit, lui écrit-il le 14 juin 1991, d'une nouvelle mention pour le Québec.» Il rédigera d'ailleurs un «colligé» sur la tanche qu'il déposera à la bibliothèque du défunt ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Conscient du danger de contamination des cours d'eau par cette nouvelle espèce indésirable, le biologiste souhaite explicitement «que la présence de cette espèce soit circonscrite aux étangs d'où proviennent les individus car toute introduction représente une menace potentielle pour nos espèces indigènes». Bergeron place alors les spécimens identifiés dans un bocal qui passera des années sur une tablette, au vu et au su de tous les biologistes de l'ancien ministère, sur la 13<sup>e</sup> avenue, à Rosemont.

«La plupart d'entre nous avons pensé, raconte un biologiste de l'équipe de Rosemont, que l'affaire avait été réglée par les agents de conservation.» Ce qui n'était pas le cas car on décida quelque part en haut lieu qu'il n'y avait pas matière à poursuite!

À Québec, les services juridiques décident de ne pas poursuivre les Neeser parce qu'ils ne faisaient pas de «l'élevage» de tanches mais de «l'aquariophilie» dans un «étang

ornemental», relève le biologiste Dumont dans un mémo caustique daté du 27 janvier et adressé à ses supérieurs.

La loi interdisait pourtant à l'époque d'élever dans une région des espèces qui n'y vivaient pas naturellement. Les règlements successifs de 1990 et 1994 limiteront pour chaque région l'élevage à une liste restreinte d'espèces autochtones, dont la tanche ne fait pas partie. C'est aussi en raison de l'exemption dont bénéficierait «l'aquariophilie» dans ces différents règlements que personne n'a encore fait saisir les étangs Neeser ni ordonné leur empoisonnement.

C'est seulement dans quelques semaines, quand la température de l'eau atteindra 19 °C, que la FAPAQ empoisonnera l'étang qui a accueilli les premières tanches, il y a 15 ans, et, par la suite, une partie des cours d'eau voisins pour tenter de limiter les dégâts et... d'autres espèces. Une opération de plus de 10 000 \$ pour le seul empoisonnement!

Les biologistes de la FAPAQ vont aussi tenter de déterminer cet été si d'autres espèces exotiques ont entrepris de coloniser le Richelieu. «On demandait aux pêcheurs commerciaux de détruire toutes les tanches capturées et essaient d'en limiter la dissémination comme poisson-appât.»

Serge Gauthier, de la FAPAQ, ne comprend pas qu'on ait modifié en 1991 «l'interprétation constante» jusque-là de la loi et des règlements, lesquels auraient à son avis permis et justifié des poursuites et des saisies.

«On peut parler d'aquariophilie, dit-il, lorsqu'on est en présence d'un bassin fermé sans contact avec le milieu naturel. Ce n'est certainement pas le cas, par exemple, d'un étang de golf, branché sur des fossés de drainage et bourré d'espèces exotiques. C'est sans doute le cas d'un aquarium dans une maison ou d'un petit bassin ornemental ceinturé de gazon à perte de vue, mais pas d'un étang d'élevage loué à un ministère public à cette fin!»

À Québec, l'équipe de Louise Lapierre et les biologistes de Montréal, comme Pierre Dumont, essaient maintenant de déterminer comment on peut éviter la répétition d'une pareille «gaffe» par une «politique cohérente sur les espèces exotiques» si on ne veut pas multiplier les indésirables comme le gobi à tête noire, les moules quagga et zébrées, etc.

Quant aux tanches, elles pourraient bien s'installer à demeure d'autant plus que, même si elles affectionnent les eaux chaudes et boueuses, elles s'adaptent malheureusement très bien aux eaux froides comme celles du fleuve ou de grands plans d'eau comme le lac Champlain.